VIVRE À
Angers
MENSUEL N°308 | 1,22 € JANVIER 2007

Angers
www.angers.fr

2007 l'année du Quai

10 la VILLE
D'ICI À 2010, LA ROSERAIE AURA CHANGÉ DE VISAGE

22 le MAG
ANGERS, FABRIQUE DE MARQUES DEPUIS 1830

30 le GUIDE
LA COTRA SE DÉCOUVRE À MADE IN ANGERS

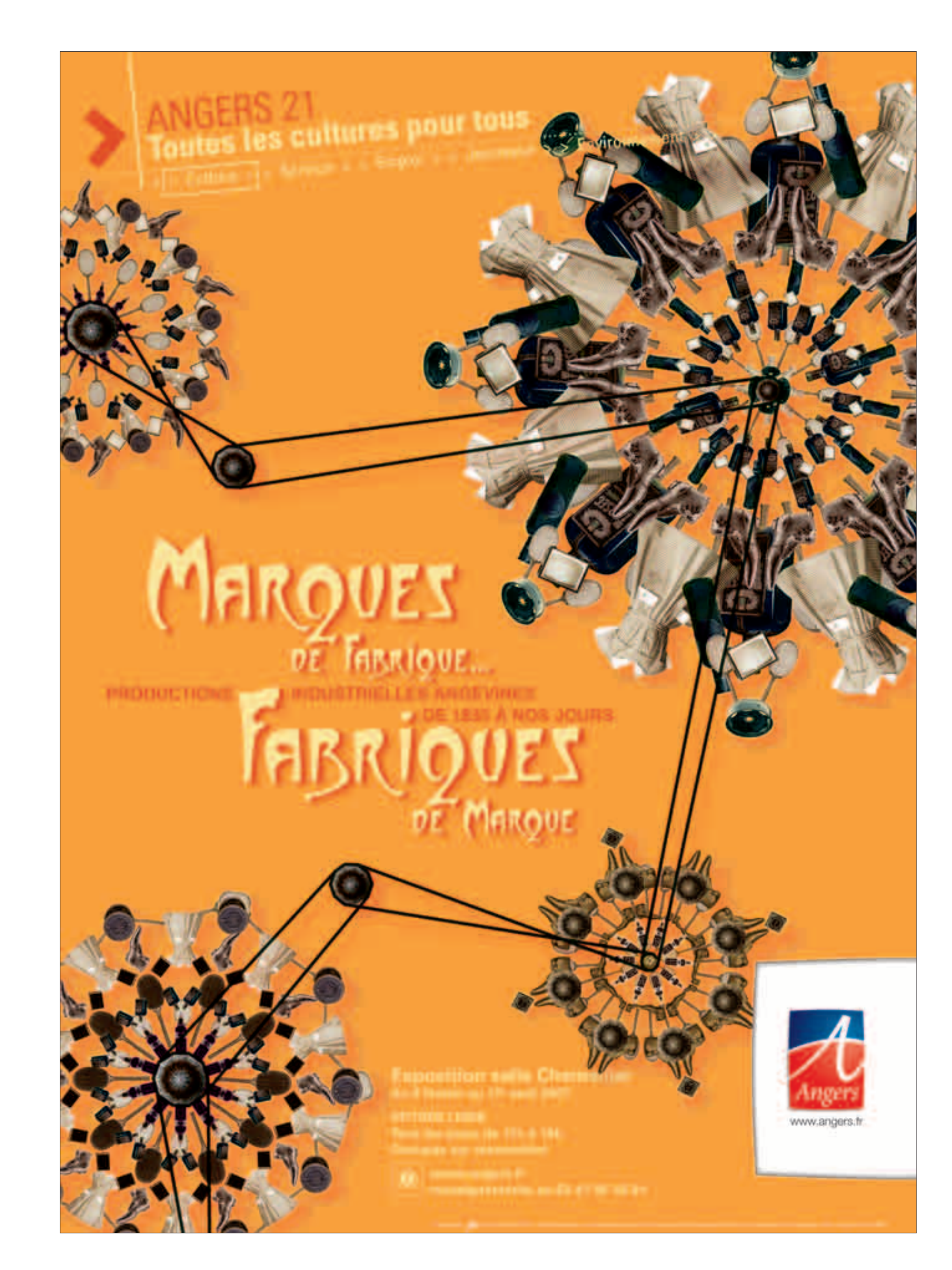
ANGERS 21
Toutes les cultures pour tous
MARQUES
DE FABRIQUE...
PRODUCTIONS INDUSTRIELLES ANGEVINES
DE 1835 À NOS JOURS
FABRIQUES
DE MARQUE
Angers
www.angers.fr

le SOMMAIRE

> ACTUALITÉ

LES VŒUX : 2007, l'année du Quai pour Angers [❹]
HORIZON : accélération du projet de pôle Sud Gare [❻]
LE CHIFFRE : 17 238 modifications de la liste électorale [❼]
À SUIVRE : première pierre de la cité scolaire du Grand-Pigeon [❼]
À DÉCOUVRIR : la nouvelle place du Ralliement [❽]

> LA VILLE

Thierry Bonnet

10 Renouveau pour le quartier de la Roseraie

Le Relais assistantes maternelles s'installe à l'hôtel de ville[❸]
Distinction pour le jumelage sportif Angers - Bamako [❹]
La rue de Brissac en grands travaux [❺]

> LES QUARTIERS

CENTRE-VILLE, LA FAYETTE : visite du maire le 13 décembre [❻]
DOUTRE, SAINT-JACQUES, SAINT-LAZARE : le quartier vers 1950 [❽]
ROSERAIE : swing heureux à Jean-Vilar [❿]
LAC-DE-MAINE : la passeuse de contes [⓫]

> LE MAG'

22 Au bonheur des marques angevines

Quatrième festival Boule de gomme [❷]
Les enfants sonorisent Buster Keaton [❺]
Frédéric Bélier-Garcia dirige le centre dramatique national [❻]

> LE GUIDE

Jean-Patrice Campion

30 Visiter la Cotra

L'Aiglon fait… ceintures [❷]
Des cafés interreligieux [❸]
Dépister le cancer du sein [❹]

ÉDITORIAL

En 2007, une ville plus attrayante et solidaire

Malgré deux grands scrutins nationaux en 2007, je souhaite faire de cette année une année utile aux Angevins.

2007 verra le lancement du projet tramway qui vient d'obtenir la déclaration d'utilité publique du préfet.

Mais bien d'autres priorités jalonneront notre année.

La première des priorités est l'emploi. En 2006, le taux de chômage est passé sous les 8%, et le taux de création d'emplois est le double de la moyenne nationale. Ce dynamisme est une chance à l'heure où les mutations économiques s'accélèrent, avec leurs répercussions chez Thomson ou Continental. Nous avons les moyens du rebond.

La deuxième des priorités est le logement. Face à cette crise nationale, l'Agglomération et la Ville vont agir pour permettre aux Angevins de choisir enfin leur mode d'habitat. La maîtrise des prix, l'offre de logements sociaux, la maîtrise de la consommation d'énergie seront au cœur de notre politique.

Troisième priorité : la proximité. Démocratie locale, relais mairies et nouveaux contrats de ville renforcent encore l'action municipale au plus près des Angevins. Le service public est l'ultime rempart d'une société où montent les individualismes.

Je souhaite à tous les Angevins une année 2007 pleine de bonheur de vivre !

Jean-Claude Antonini
Maire d'Angers
Président d'Angers Loire Métropole
Vice-président du Conseil régional des Pays de la Loire

VIVRE À ANGERS. Rédaction-réalisation : service information • Édition : Ville d'Angers - B.P. 23 527 - 49 035 Angers CEDEX 01 • Directeur de la publication : Jean-Claude **Antonini** • Directeur de l'Information et de la Communication : Bernard **Lecoq** • Rédacteur en chef : François **Lemoulant** • Rédaction : Thierry **Bonnet** (photographe), Benoît **Chanteloup**, François **Lemoulant**, Marine **Leroy**, Pascal **Le Manio** avec la collaboration de Marianne **Bourgeois** et Caroline **Dejean** • Illustration de Une : Thierry **Bonnet** / Architecture Studio • Secrétariat "Vivre à Angers" : Claudine **Bouillet**, 02 41 05 41 31 (journal@ville.angers.fr) • Agenda culturel : Chantal **Roby**, 02 41 05 41 34 • Conception graphique (Laurent **Beaumont**) & maquette (Patrick **Di Meglio**) : **MCM Information**, 04 76 03 78 30 • Photogravure : **Scann Image**, Cesson-Sévigné • Impression : **Imaye**, Laval • Distribution : **Adrexo** • Tirage : 81 500 exemplaires • Dépôt légal : 1er trimestre 2007 • I.S.S.N. : 0767-354 X

CE JOURNAL EST DIFFUSÉ À PARTIR DU 22 JANVIER. IL EST ÉGALEMENT DISPONIBLE DANS LES LIEUX PUBLICS ET TÉLÉCHARGEABLE SUR www.angers.fr.
PROCHAIN NUMÉRO : LE 19 FÉVRIER.
POUR CONTACTER LA RÉDACTION : 02 41 05 41 31 OU JOURNAL@VILLE.ANGERS.FR

LES VŒUX DU MAIRE AUX ANGEVINS

2007, l'année du Quai

Le 9 janvier, le maire a présenté ses vœux aux Angevins. Jean-Claude Antonini avait choisi symboliquement l'immense forum du théâtre Le Quai, qui ouvrira ses portes au printemps, pour passer en revue les nombreux projets en cours et à venir.

"Je suis particulièrement heureux et fier de vous accueillir, en avant-première, au Quai, un futur lieu de programmation comme jamais les Angevins n'en ont vu: le volume exceptionnel de son forum est à lui seul une promesse. L'ensemble des Angevins découvriront toute la magie de ce lieu à son ouverture au printemps. Le Quai sera un phare pour Angers, un phare qui éclairera bien au-delà de la ville mais qui éclairera également tous les Angevins. C'est l'enjeu de ce théâtre : partager la culture avec tous, lever les barrières culturelles et renforcer l'attractivité d'Angers. C'est certainement aujourd'hui en France, un des équipements les plus importants de ce type.

2007 une année utile

Certes, l'élection présidentielle est le rendez-vous majeur de notre République cette année, mais il n'est pas question localement de s'en tenir à la paralysie. Nous poursuivrons avec résolution notre action en dialoguant sur le fond des projets, loin des postures idéologiques, avec le seul souci de faire progresser notre territoire, au service des habitants et avec ses habitants.

Thomson et Continental

Angers n'échappe pas aux mutations industrielles. Les restructurations capitalistiques ont des impacts sur les entreprises de notre territoire. Je pense notamment à Thomson et Continental. Derrière les ratios et les profits, il y a des familles, des femmes et des hommes. Je voudrais leur dire ici, d'une manière très solennelle, que nous nous mobiliserons avec tous les moyens dont nous disposons, pour les accompagner et contribuer à leur avenir.

Offensive sur l'économie

Pour cela, il nous appartient d'anticiper ces mutations industrielles et économiques. Il existe à Angers de nombreux signes d'espoir. En 2005, la progression de l'emploi salarié privé y a été deux fois supérieure à la moyenne nationale. Angers est classée n° 2 dans la catégorie des agglomérations de 200 000 à 500 000 habitants au titre de son taux de création d'entreprises. Le taux de chômage a baissé, de 8,8 % à 7,9 %. De grandes entreprises comme A Novo, Terrena, Véolia, ou de grands laboratoires comme le LNPV ou le Gevès choisissent de s'implanter à Angers. Nous continuerons d'offrir les meilleures conditions d'installation pour les entreprises en aménageant 300 nouveaux hectares de zones d'activités d'ici à 2015, 100 000 m² d'espaces tertiaires à la gare et aux Capucins, pour compléter ceux de Saint-Serge.

Le tramway

Je suis heureux d'annoncer aujourd'hui le début du chantier du tramway avant la fin de 2007. La déclaration d'utilité publique que vient de signer le préfet nous fait basculer dans la phase de réalisation. La première étape sera, dès cette année, la construction aux Capucins du centre de maintenance et le démarrage du chantier du nouveau pont sur la Maine. Des équipes de proximité informeront les riverains et une Maison info tramway ouvrira dès septembre.

Un Ralliement piétonnier

À l'occasion de l'arrivée du tramway, la place du Ralliement va devenir intégralement piétonne avec des terrasses de cafés agrandies, des fontaines et des arbres. Le nouveau Ralliement renforcera sa position de cœur de la ville. Il accueillera demain les grandes manifestations : Accroche-cœurs, Soleils d'hiver, fête de la musique… Bien entendu, le parking du Ralliement restera accessible. *(lire en page 8)*

Construire plus et mieux

Angers comme toute la France connaît une crise du logement. Il faut donc construire plus, mais aussi construire mieux, en pensant aux services, à l'environnement, aux transports, à l'énergie. En cinq ans, près de 6000 logements seront construits à Angers autour des grandes opérations : plateaux de la Mayenne et des Capucins, Desjardins, Jeanne-Jugan. Le dispositif innovant pour maîtriser la spéculation immobilière sera généralisé à l'ensemble de ces opérations. Par ailleurs, 2007 verra la mise en place du bouclier logement pour accompagner les locataires touchés par les hausses de loyers dues à la rénovation de leur logement.

Des services publics de proximité renforcés

Bien vivre dans son quartier, c'est trouver des services publics au plus près de ses besoins. Déjà, le relais mairie de la Roseraie, des Justices et de Saint-Léonard a ouvert, après celui de Belle-Beille et du Lac-de-Maine. À côté du logement, au cœur de notre opération de rénovation urbaine, 2007 permettra de lancer à la Roseraie la nouvelle résidence pour personnes âgées et la rénovation du pôle sportif Jean-Vilar ; d'aménager la salle de spectacles interquartiers à Belle-Beille ; et de créer au Lac-de-Maine une salle festive et familiale sur le modèle de celle bâtie au Hutreau.

L'école exemplaire du Grand-Pigeon

L'action de la Ville, c'est aussi le combat pour l'égalité réelle des chances. J'ai posé il y a quelques jours la première pierre de la cité éducative du Grand-Pigeon. Cette nouvelle école est symbolique de notre politique volontariste en ce domaine. Outre l'école, elle allie dans un même équipement : bibliothèque, salle de sports et centre de loisirs. Une école aussi belle garantira, j'en suis certain, la mixité sociale qui est un des creusets de notre société.

La cohésion sociale

Comment évoquer les quartiers sans parler des contrats urbains de cohésion sociale, les fameux "CUCS", qui vont prendre le relais des contrats de ville en 2007. Un mot pour regretter que l'État n'ait pas retenu le quartier du Grand-Pigeon en priorité 1, alors que c'est un quartier sur lequel nous investissons considérablement. La Ville compensera ce désengagement pour que le Grand-Pigeon bénéficie de tout l'accompagnement qu'il mérite.

Aux côtés de l'État pour la sécurité

La Ville a toujours été un partenaire de l'État sur les questions de sécurité. Le jour où l'État aura un projet de nouveau commissariat, et le budget nécessaire, nous l'accompagnerons. Mais, faute d'effectifs et de moyens, les postes de police dans les quartiers financés par la Ville sont pour la plupart fermés. La Ville s'engagera donc si l'État s'engage également.

Conseils de quartier suspendus en septembre

2007 sera une année charnière pour les conseils consultatifs de quartier, la dernière avant les élections municipales de 2008. En septembre, nous entrerons dans le temps de la campagne. Ces conseils seront donc mis en suspens à partir de l'été afin qu'ils ne soient pas instrumentalisés." ■

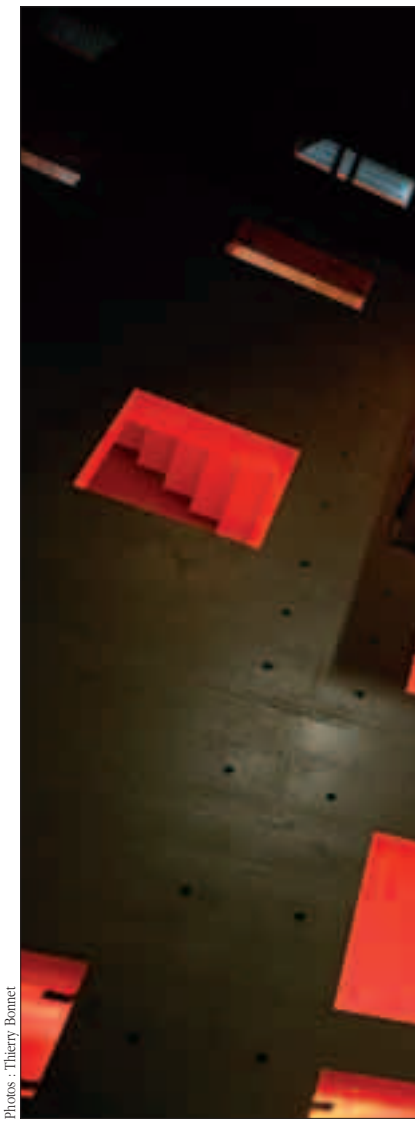

Photos : Thierry Bonnet

Le 9 janvier, le maire Jean-Claude Antonini a présenté ses vœux aux Angevins. Pour la première fois, cette cérémonie s'est tenue dans le forum du futur théâtre Le Quai, projet d'Architecture Studio.

HORIZON

Le pôle tertiaire Sud Gare créé au plus vite pour l'emploi

Thierry Bonnet

Le premier coup de pioche de la ZAC Sud Gare sera donné d'ici à la fin de l'année.

"*Les mutations économiques actuelles nous amènent à accélérer la réalisation de la zone d'aménagement concerté (ZAC) Sud Gare,* a annoncé le maire lors de sa journée dans le centre-ville, le 13 décembre. *Il y a urgence à relancer des formes d'économie non délocalisables*". D'où le projet de création d'un pôle tertiaire, avec de 50 000 à 60 000 m² de bureaux. "*Ce nouveau secteur économique,* a précisé Jean-Claude Antonini, *sera en liaison avec les quartiers d'affaires de Nantes et de Saint-Nazaire, afin de créer un véritable corridor du tertiaire*".

Le projet va donc voir le jour plus vite que prévu. Les premières études se terminent et le périmètre de la zone est d'ores et déjà arrêté. La déclaration de ZAC devrait être effective au cours du premier trimestre. Dans le même temps, les appels d'offres seront lancés auprès des entreprises. "*Nous considérons que c'est une urgence et le premier coup de pioche doit être donné d'ici à la fin de l'année. Ensuite, il faudra compter trois à quatre ans de développement*". L'aménagement de la deuxième partie de l'espace Sernam est également sur les rails, la SNCF étant disposée à vendre ce site à la Ville. Un deuxième parking et des bureaux y sont prévus. "*Enfin, nous avons demandé à la SNCF de réaliser des études pour une sortie sud de la gare, vers la rue Fulton. Elle devrait être réalisée elle aussi dans les trois ou quatre ans qui viennent.*" ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un magazine pour les musées

Oh! musées d'Angers vient de sortir. Trente-deux pages pour le numéro 1 de ce nouveau semestriel, qui couvre la période de janvier à mai. On y trouve tout ce qu'il faut savoir sur les musées de la ville : collections permanentes, expositions temporaires, mais aussi des pages magazine. Sont ainsi présentés le métier de régisseur des œuvres, le transport des Fragonard à Barcelone et, bien sûr, toutes les animations et les nombreuses façons de visiter les musées. Bon plan : on trouve au centre un programme détachable. ■

Disponible dans les mairies, lieux sportifs et culturels, et à l'office du tourisme Angers Loire Tourisme.

AGENDA SPORTIF

26 JANVIER
Basket
ABC/Vichy 20 h, Jean-Bouin

27 JANVIER
Water-polo
Angers / Le Mans
19 h - 21 h 15, Jean-Bouin
Volley-ball
SCO / Ruillé-sur-le-Loir
21 h, salle des Plantes
Football
SCO / Raon-l'Étape
20 h, Jean-Bouin
Basket
Étoile d'or Saint-Léonard / Wimerieux. 20 h, Villoutreys

28 JANVIER
Karaté
Championnat régional
journée, salle Jacques-Millot
Handball
Angers Noyant/ Willtelsheim
16 h, Jean-Bouin

3 FÉVRIER
Hockey sur glace
Ducs d'Angers / Chamonix
18 h 30, patinoire
Roller in line Hockey
Hawks/Tours 20 h, Debussy
Water-polo
Angers / Flers
19 h - 21 h 15, Jean-Bouin

3 AU 4 FÉVRIER
Tennis de table
journée, Jean-Moulin
Hockey
Championnat de France cadets. Le 3, 15 h -21 h, et le 4, 9 h-14 h, salle Jean-Monnet

4 FÉVRIER
Water-polo
Angers / Bretagne féminines
14 h - 18 h, Jean-Bouin

6 FÉVRIER
Basket
Coupe de France 1/32e,
salle Jean-Bouin

7 FÉVRIER
Natation - sport adapté
rencontre départementale
13 h - 15 h 30, Jean-Bouin

10 FÉVRIER
Savate boxe française
Finales championnat de France espoirs féminins 2007
journée, salle Millot
Football
SCO / S.A.N. Saint-Gratien
20 h, Jean-Bouin

13 FÉVRIER
Tennis de table
La Vaillante / Saint-Denis
20 h, Jean-Moulin

16 FÉVRIER
Handball
Angers Noyant/ Saint-Raphaël
20 h 45, Jean-Bouin

17 FÉVRIER
Basket
ABC / Brest
20 h, Jean-Bouin
Basket
Étoile d'or Saint-Léonard / Denain
20 h, salle Villoutreys

20 FÉVRIER
Hockey sur glace
Ducs d'Angers / Épinal
20 h, patinoire

23 FÉVRIER
Basket
ABC / Saint-Étienne
20 h, salle Jean-Bouin

À NOTER

Le musée Cointreau est fermé jusqu'à fin mars pour travaux Michaël Juret est le nouveau président de l'ASGA, association des sports de glisse d'Angers Salons professionnels au parc-expo : SIVAL du 17 au 19 janvier, salon professionnel des vins de Loire du 5 au 7 février, salon du végétal du 21 au 23 février Daniel Martina a été élu président de l'Université d'Angers au premier tour avec 77 voix sur 130 votants, contre 48 voix pour Jean-Louis Ferrier. Il prendra ses fonctions le 12 février pour cinq ans. Professeur d'économie, il remplacera Alain Barreau, président depuis 2002

À SUIVRE

Éducasport: forum national à Angers

Du 15 au 17 mars, le centre de congrès d'Angers accueillera le forum Éducasport, point de rencontre incontournable pour les partenaires œuvrant en matière d'éducation par le sport: institutions, collectivités, associations, entreprises socialement investies, acteurs de la citoyenneté… C'est la quatrième édition après Paris (1999), Lille (2001) et Bordeaux (2003). Neuf grands débats seront au cœur de la réflexion. L'occasion d'évoquer les acteurs et champs d'intervention, le sport comme outil d'innovation sociale, les nouveaux métiers et formations, les approches du sport à l'école. Et de s'interroger sur l'évolution des politiques locales, l'insertion des personnes en difficulté, l'existence d'une solidarité internationale, le rôle des entreprises ou encore celui des médias dans l'éducation par le sport. ■

Agence pour l'éducation par le sport, 01 44 54 94 94, www.apels.org

LE CHIFFRE

12371

nouvelles inscritpions sur la liste électorale ont été comptabilisées cette année dont celles de 1 961 jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28 février. Dans le cadre de la mise à jour de la liste électorale, il faut ajouter 4 867 changements d'adresse dans la ville et 3 838 radiations (déménagements, décès…) sur cette même période. La liste électorale angevine a donc gagné 8 533 électeurs en 2006, elle en compte désormais 93 184. À souligner : le chiffre exceptionnel de 7 323 démarches enregistrées sur le seul mois de décembre.

ÉVÉNEMENT

Finale nationale

Le hockey en salle est un sport spectaculaire. Les Angevins pourront le constater les 24 et 25 février.
En effet, Angers Hockey Club a été choisi par la fédération pour organiser les phases finales du championnat de France, Nationale 2 masculine. La rencontre, jouée en une seule poule, réunira cinq équipes pour dix matches. ■

Cinq matches le samedi 24, de 14 h à 21 h et cinq le dimanche 25, de 10 h à 15 h, salle Jean-Monnet, rue du Haut-Chêne, au Lac-de-Maine. Entrée gratuite. Renseignements : 06 73 47 19 28.

REPÈRE

Grand-Pigeon : la cité scolaire symbole de renouveau

"Cette première pierre est le symbole du renouveau du Grand-Pigeon", s'est réjoui le maire, Jean-Claude Antonini, le 19 décembre en scellant la première pierre de la future cité scolaire. *"C'est plus qu'une école que nous construisons. Un projet éducatif y sera mené autour de la musique en lien avec le conservatoire et le collège Montaigne. Cette action favorisera la mixité sociale et combattra les inégalités."*

Jean-Patrice Campion

Le 19 décembre, le maire, Jean-Claude Antonini, a symboliquement posé la première pierre de la cité scolaire du Grand-Pigeon.

Construit dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine, l'équipement comportera une école de quatorze classes, un restaurant scolaire, un centre de loisirs, une bibliothèque pour le quartier et une salle de sports. Il est implanté boulevard des Deux-Croix, à l'emplacement des anciens immeubles des rues Clément-Pasquereau et Robert-Déan. L'ensemble, conçu par le cabinet d'architectes Bureau A5A, occupera 3 900 m². Il devrait ouvrir pour partie à la rentrée de septembre. Construit selon la norme de haute qualité environnementale, il sera équipé d'un chauffage par géothermie, d'un système de récupération des eaux de pluie et doté d'une toiture végétalisée. Un mail piéton planté d'arbres sera aménagé aux abords. Les travaux s'élèvent à près de 7 millions d'euros dont 4,39 millions financés par la Ville.
Ailleurs dans le quartier, les opérations de rénovation urbaine se poursuivent : création d'un nouveau centre commercial au Daguenet, réhabilitations de logements… Avec, notamment, un chantier important engagé prochainement pour restaurer la tour Chaptal. ■

Thierry Bonnet

À VOIR

Découvrez l'envers du décor

Le Quai n'ouvrira que fin mai. En attendant, les Angevins peuvent découvrir "l'envers du décor" grâce aux clichés de Jean-Patrice Campion exposés sur les grilles du musée Pincé, rue Lenepveu. Le photographe a saisi sur le vif le travail des maçons, plâtriers, peintres, grutiers, électriciens… Les images changent tous les quinze jours. À découvrir jusqu'à l'inauguration. ■

À LIRE

Angers 21 est sorti

"*Développement* durable, comment changer nos comportements?", tel est le thème du numéro 6 de la revue Angers 21 publié par l'Observatoire angevin des bonnes pratiques. Au sommaire : des exemples puisés en Espagne, en Algérie, au Japon, en Autriche, au Portugal, en Grande-Bretagne et en France, en matière de déplacements, de gestion des ressources, de consommation… ■

Disponible auprès de claire.canault@ville.angers.fr ou sur www.angers.fr

Illustrations : Artefacto

INITIATIVE

Mieux accueillir l'usager

Afin d'améliorer l'accueil du public, la Ville, la Communauté d'agglomération, le Département et l'État viennent de signer une charte de coopération interadministrations. Ils développent une base de données internet commune pour leurs agents d'accueil. Ces derniers peuvent ainsi mieux renseigner les usagers. En fonction de la demande, ils peuvent indiquer l'organisme compétent et ses coordonnées. Une quarantaine d'agents de ces administrations ont suivi une formation. ■

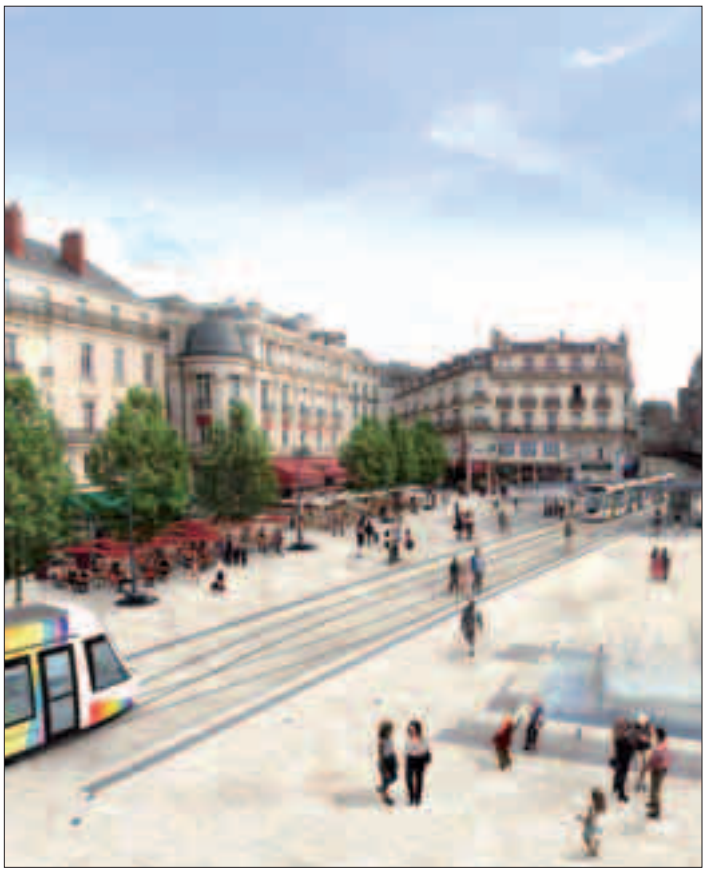

À DÉCOUVRIR

Un nouveau Ralliement

La place du Ralliement, nouvelle version, se dévoile aux Angevins. En effet, à l'occasion des travaux de la première ligne du tramway, la place sera entièrement réaménagée. Elle deviendra totalement piétonne, laissant une place plus importante aux terrasses de café notamment. Quant au parc de stationnement souterrain, il restera en fonctionnement avec des accès désormais situés rue Saint-Denis et rue Chaussée-Saint-Pierre. ■

Opposition
Groupe "Servir Angers"

2007: des débats fructueux, une année utile pour Angers

Par Laurent Gérault

Le groupe « Servir Angers » présente ses meilleurs vœux aux lecteurs de « Vivre à Angers », et à travers eux à chacun des Angevins. Nous espérons 2007, marquée par le sceau de l'action, de l'efficacité et de la solidarité, pour faire d'Angers une ville plus juste, plus attractive, plus ambitieuse. Dans un contexte d'échéances présidentielles et législatives et d'inquiétudes pour certains pans du tissu industriel angevin… 2007 doit être une année utile pour Angers.

Depuis des années, les Français n'ont-ils pas trop souvent le sentiment que la politique c'est d'abord le verbe et l'impuissance plutôt que la réalisation et l'efficacité, la communication plutôt que l'action ? AGIR doit être le premier devoir de tout homme politique, et SERVIR jusqu'au bout du mandat ! Trop souvent, *"l'énergie que l'on met à durer n'est pas disponible pour faire… !"*
Le temps du débat, pour les échéances à venir, doit respecter le citoyen, refuser les promesses inconsidérées, imposer un discours de vérité, combattre le simplisme, la caricature et les faux clivages.
Notre priorité doit demeurer Angers. Avoir une connaissance précise de la réalité des quartiers, porter une vision volontariste et pragmatique, accomplir un travail de fond excluant tout à priori idéologique ou partisan, avec comme seul objectif : le souci de l'efficacité, telle doit être notre feuille de route pour 2007 à Angers !

Pratiquer une concertation sincère au service des Angevins.
On ne gouverne pas en 2007 comme en 1977… ! Un changement dans la méthode s'impose. La municipalité doit savoir tirer les leçons des erreurs commises ces derniers temps sur la filière de traitement des déchets, le PLU, le tramway... La concertation, les réunions de quartiers, la vie des CCQ doivent avoir comme seul objectif le mieux-vivre des Angevins et en aucun cas, devenir l'instrument des uns et des autres, ni la justification du pouvoir en place, pour annihiler le débat démocratique.

La création d'emplois: la priorité
Avec 13,5% de chômage intra-muros, soit 50% de plus que la moyenne nationale, l'emploi demeure LA priorité. Derrière les effets d'annonce, les discours incantatoires, 2006 a-t-elle permis de combler cet écart chronique ? Non ! La situation de Thomson, Continental,… nous le prouvent chaque jour. Notre responsabilité d'élus est de créer une dynamique, un environnement qui soutiennent l'emploi par des investissements structurants et stratégiques, par des choix utiles et opportuns, par une ambition forte et des projets d'envergure européenne.
Notre ville a des atouts considérables sur le plan du tissu économique, des savoirs-faire, de la démographie, de l'enseignement supérieur, du tissu associatif… Nous devons les faire fructifier.

S'attaquer au déficit de pouvoir d'achat des Angevins : une exigence
Le revenu des Angevins est de 20 % inférieur à celui des autres villes françaises de sa catégorie (7723 €/an contre 9672 en moyenne). Est-ce acceptable ? Avec autant d'atouts pourquoi les ménages angevins sont-ils pénalisés ? N'est-ce pas injuste que dans le même temps leur effort fiscal soit 20 % supérieur à la moyenne des autres villes françaises ? Nous devons nous attaquer avec détermination à cette injustice sociale, spécifique à notre ville, pour retrouver les niveaux moyens qui devraient être les nôtres.

Recréer les parcours d'accession à la propriété : une urgence
De nombreux Angevins salariés, notamment dans les classes moyennes aspirent à l'accession à la propriété. Or seulement 29,4% des foyers sont propriétaires contre 56% en moyenne en France, 25 % de moins qu'à NANTES ou 50% qu'au MANS. Nous devons retrouver la volonté de combler ce déficit chronique. La ville peut agir efficacement en ce domaine :
- par la vente d'une partie du parc immobilier social aux locataires qui le souhaitent. Le taux d'HLM est très important sur notre commune (le double de la moyenne nationale). Le fruit de cette vente serait alors réinvesti dans la construction de nouveaux logements sociaux neufs.
- La ville possède une multitude de petits terrains qu'elle pourrait mettre sur le marché tout en maîtrisant les programmes. Il s'agira en l'occurrence de diminuer le nombre de T1 et T2 soumis à spéculation, au profit de logements T3 à T5,
- par le développement d'un programme de constructions équilibré à l'échelle de l'agglomération, et non hyper contré sur la ville centre.

Chacun des élus de notre groupe s'attachera dans son travail quotidien à faire de 2007 une année utile pour les foyers angevins, avec humilité mais avec la volonté de servir l'intérêt général et l'ambition digne de l'attachement à notre ville.
Belle et heureuse année 2007 !

Vos élus du groupe «Servir Angers»

Majorité "Aimer Angers"

2007, une année placée sous le signe de la solidarité

Vos élus d'Aimer Angers placent cette nouvelle année sous le signe de la solidarité. Nous vivons les mêmes réalités que les Français. C'est au contact des citoyens et avec eux que nous construisons chaque jour un projet. Pour que 2007 soit toujours plus active et solidaire nous nous sommes fixé des priorités :
- un engagement sans relâche pour l'emploi, le développement et l'accueil d'entreprises
- un cadre de vie qui offre une place à toutes et à tous.

L'emploi reste plus que jamais notre priorité

De nombreuses statistiques démontrent que notre territoire est une terre accueillante pour les entreprises. Le "choix d'Angers", c'est celui d'une ville dynamique, tournée vers l'avenir.
Les résultats sont là, et dans un contexte de forte désindustrialisation, c'est l'action de vos élus, et des services de la ville et de la métropole qui fait d'Angers un territoire attractif :
- 1 % de progression de l'emploi salarié privé à Angers en 2005 soit deux fois plus que la moyenne nationale ;
- 88 nouvelles entreprises ;
- 6 500 nouveaux emplois entre 2000 et 2005 ;
- demain, 100 000 m² de tertiaire dans deux nouveaux pôles métropolitains, à la gare et aux Capucins, venant compléter celui de Saint-Serge.
À côté de ces bons résultats, nous savons tous que des décisions prises loin d'Angers auront des impacts sur des grandes entreprises installées sur notre territoire, comme cela a été le cas pour Thomson et Continental. Derrière les ratios et les profits, il y a des familles, des femmes et des hommes, qui comptent sur notre mobilisation pour les accompagner et contribuer à leur avenir.

À la sinistrose, nous préférons le combat et le rebond. La reconquête viendra de nous ! Le développement du territoire et de l'emploi est notre obsession constante.
Construire sa vie à Angers, c'est pouvoir s'y sentir bien. Ce qui fait la richesse d'Angers, ce sont **les qualités de son cadre de vie,** de son environnement, de ses paysages urbains et naturels.
Monsieur le Préfet vient de signer la déclaration d'utilité publique du tramway. Le tramway assurera donc la fluidité à notre ville et notre agglomération, la revalorisation d'un certain nombre de quartiers, le remodelage de la ville en restructurant ses formes et en redistribuant ses fonctions. Il va surtout offrir à tous les conditions d'une meilleure mobilité, d'une autre façon de vivre la ville, plus conviviale, plus confortable et bien sûr plus écologique.
Le tramway est la nécessaire anticipation d'une ville qui veut conserver sa longueur d'avance. Nous sommes tous confrontés aux embouteillages grandissants. S'ils ne sont rien comparés à ceux d'autres villes, nous avons la certitude que ne rien faire maintenant serait courir le risque d'un grand retard à Angers.
La première étape sera dès cette année la construction aux Capucins du centre de maintenance des rames de tramway, ainsi que le début du chantier du nouveau pont sur la Maine.

La place du Ralliement, traversée par le tramway, deviendra intégralement piétonne. Elle n'aura jamais aussi bien porté son nom : terrasses de cafés agrandies, espaces de convivialité repensés, fontaines, présence d'arbres. Le nouveau Ralliement s'annonce comme le futur cœur d'un centre-ville vivant et dynamique. Il continuera à accueillir de grandes manifestations, celles où les Angevins aiment à se retrouver : les Accroche-cœurs, Soleils d'Hiver, la Fête de la Musique. Le parking du Ralliement gardera bien sûr sa place privilégiée et restera accessible aux Angevins toute l'année.

Le logement est l'autre priorité de 2007 pour le cadre de vie car Angers n'échappe pas à la crise nationale. La métropole va adopter dans quelques jours le Programme Local de l'Habitat qui prévoit la réalisation de 2 600 logements par an sur le territoire de l'agglomération. Notre volonté est de lutter contre la spéculation foncière et immobilière et d'en maîtriser les effets.

La Ville d'Angers a déjà imaginé une déclinaison de ce programme par un ambitieux agenda 2010 du logement : en 5 ans, près de 6 000 logements nouveaux seront construits.

Enfin, les opérations de rénovation urbaine commencent à modifier le quotidien des Angevins. L'avenant de la Roseraie pour 90 millions d'Euros supplémentaires a reçu l'aval de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine le 20 décembre dernier. C'est un chantier d'envergure qui continue pour une ville solidaire.

Vos élus de la majorité "Aimer Angers"

Le quartier de la Rose

Une résidence pour personnes âgées

En bordure de l'avenue Jean-XXIII, une nouvelle résidence pour personnes âgées avec cent deux logements va être construite. Elle se substitue à celle récemment démolie rue Henri-Bergson.

De Coquereaumont architectes

Jean-Patrice Campion/Archives

Trois écoles rénovées et une rentrée facilitée

Le groupe scolaire Jean-Jacques-Rousseau va être entièrement rénové d'ici à 2010. À l'école Jules-Verne, le restaurant scolaire a été refait en 2005 (photo) et l'école maternelle va être restructurée en 2009. Quant au groupe scolaire Marcel-Pagnol, il va connaître lui aussi la remise à neuf de son restaurant et son accès va être réorganisé.

Et pour faciliter la vie des parents, à la prochaine rentrée, la Roseraie expérimentera le premier bureau des temps de la Ville. Il sera ainsi possible sur une période donnée et en un même lieu de gérer tout ce qui touche à la vie de son enfant : cantine, piscine, sports, loisirs, garderie, assurances…

Réhabilitations de logements, construction d'immeubles, nouveaux équipements publics, arrivée du tramway… D'ici à 2010, la Roseraie aura changé de visage.

À partir de février, la grande tour du 6, square des Jonchères, qui domine la place Jean-XXIII, va être démolie. À cette même date, débutera à proximité la construction de la résidence pour personnes âgées. Simultanément, rue Henri-Bergson, la salle de gymnastique va disparaître pour laisser place à une nouvelle salle de sport. Trois importants chantiers démarrent donc à la Roseraie dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine dont bénéficient les cinq quartiers prioritaires d'Angers [1]. C'est le fruit d'un partenariat exemplaire entre les services de la Ville, de l'État et les bailleurs sociaux.

142 millions d'euros d'investissement

La Roseraie, le plus peuplé des quartiers angevins avec ses 17 000 habitants, est logiquement le plus gros bénéficiaire des travaux. Le 21 décembre 2006, l'Agence nationale de la rénovation urbaine a d'ailleurs validé un investissement supplémentaire de 102 millions

Le tramway valorisera tout le quartier de la Roseraie et le reliera facilement au reste de la ville.

Priorité au logement

"Une meilleure *qualité de vie passe avant tout par l'amélioration de son chez soi"*, explique Jean-Claude Antonini. La priorité des priorités est donc la rénovation de l'habitat. Construits à la fin des années 60, une bonne partie des immeubles de la Roseraie nécessitaient une intervention d'envergure. Près des trois quarts des logements HLM sont donc concernés par une réhabilitation lourde dont le coût moyen par appartement avoisine les 20000 euros : rénovation du chauffage, changement des fenêtres, reprise des cages d'escalier, réfection des salles de bains…

Une attention particulière va également être portée à l'aménagement des espaces en pied d'immeuble. Appelées "résidentialisation", ces opérations visent à mieux délimiter espaces publics et espaces privés. Enfin, dans un objectif de mixité sociale, une nouvelle offre locative privée va voir le jour place du Maréchal-Juin, avenue Winston-Churchill et rue Henri-Bergson. En tout, 220 nouveaux logements devraient être construits. ■

Thierry Bonnet

Plus de la moitié des appartements concernés par une opération de réhabilitation sont déjà rénovés ou en train de l'être.

raie change de visage

d'euros pour le quartier. Cette somme s'ajoute aux 40 millions d'euros déjà programmés. En tout, c'est donc une opération colossale de 142 millions d'euros qui est en train de transformer entièrement la Roseraie.
"Plus de deux mille sept cents logements réhabilités, des écoles rénovées, des services de proximité renforcés… Du jamais vu depuis la création de la Roseraie il y a quarante ans! , s'enthousiasme le maire. *Derrière ces chiffres vertigineux, la vie quotidienne de chaque habitant va être améliorée."* C'est pourquoi le logement se retrouve au cœur des travaux. Plus de la moitié des appartements concernés par une opération de réhabilitation sont déjà rénovés ou en train de l'être.

Mais, au-delà de l'habitat, toute la vie du quartier est repensée. Ses deux pôles centraux, la place Jean-XXIII et l'espace Jean-Vilar, en sortiront confortés.

Plan Marshall de la cohésion sociale

"Pour la première fois, nous nous attaquons en même temps et massivement à l'ensemble des difficultés. En cela, c'est un véritable plan Marshall de la cohésion sociale. Et pour couronner le tout: la première ligne du tramway va venir irriguer le quartier, favorisant ses échanges, le valorisant et le reliant facilement au reste de la ville," conclut Jean-Claude Antonini. ■

(1) Belle-Beille, Grand-Pigeon, Monplaisir, Roseraie et Verneau.

Sur son passage, les rues seront entièrement réaménagées. Ici, l'avenue Winston-Churchill.

Artefacto

Lacroix - Mignot architectes

De nouveaux équipements sportifs

Le Cosec Jean-Vilar, rue Henri-Bergson, va être revu entièrement. La petite salle de gymnastique va être démolie et remplacée par une nouvelle salle omnisports (image) pouvant accueillir jusqu'à 1 000 spectateurs. L'actuel gymnase sera dédié uniquement à la gymnastique et les autres bâtiments du Cosec vont connaître un coup de jeune. Enfin, la piscine va être restructurée en 2008.

Jean-Patrice Campion

Le commerce dynamisé

En disparaissant, la grande tour du 6, square des Jonchères va donner de nouvelles perspectives à la place Jean-XXIII (photo). Le centre commercial y sera modernisé et réorganisé. Les trois boutiques "isolées" (pharmacie, boucherie et tabac-presse) seront regroupées avec les autres. À leur place, un nouveau parc de stationnement sera aménagé. Il accueillera notamment le marché du samedi et les fêtes du quartier. Quant au bar-tabac de Jean-Vilar, il va être déplacé auprès de la future station de tramway, permettant de dégager l'entrée du centre culturel.

Thierry Bonnet

Services publics renforcés

Le nouveau relais-mairie a ouvert rue André-Maurois. Les services municipaux renforcent ainsi leur présence sur le terrain. Sous un même toit sont réunis la mairie de quartier (photo), le contrat urbain de cohésion sociale (ancien contrat de ville), le conseil consultatif de quartier et les différentes permanences, notamment celle des élus municipaux. Nouveauté : un pôle territorial a été créé avec trois agents supplémentaires ayant une mission de coordination des services et d'information du public.

Le quartier de la Roseraie change de visage

Jean-Patrice Campion

Des activités au rez-de-chaussée

Les rez-de-chaussée de plusieurs immeubles accueillent désormais des activités comme, rue André-Maurois, le relais-mairie, la Mission locale ou l'agence d'Angers Habitat (photo). D'autres locaux de ce type à vocation associative, artisanale ou médicale devraient voir le jour dans le secteur Gagarine. Enfin, un lotissement destiné à des activités tertiaires sera construit en bordure du boulevard d'Arbrissel et de la rue du Maréchal-Juin.

Le centre Jean-Vilar

L'objectif principal est de simplifier l'accès au centre socioculturel à partir de la place Jean-Vilar et de la rue Henri-Bergson. L'entrée du centre va être rendue plus visible. Enfin, l'accueil va être revu, notamment avec la création d'un accès indépendant pour la bibliothèque (photo).

Actinic studio/Olivier Calvez

Quelques dates

De février à l'été 2007 : démolition de la grande tour du 6, square des Jonchères
2007-2008 : construction de la nouvelle salle omnisports à Jean-Vilar et de la résidence pour personnes âgées boulevard Jean-XXIII
2008 : rénovation de la piscine
2009-2010 : réaménagement de la place Jean-XXIII et mise en service prévue du tramway

Albert/Archives

La fin de l'incinérateur

L'usine d'incinération devrait cesser de fonctionner le 31 décembre 2009. Elle sera ensuite démantelée. Actuellement, l'incinération offre une énergie, qui couvre les trois quarts des besoins du quartier en matière de chauffage et d'eau chaude. La Ville mène donc une réflexion pour construire une chaudière de remplacement. L'idée serait d'utiliser comme source de chauffage une bio-énergie. Le gaz et le fuel serviraient d'énergie d'appoint pour faire face aux pics de demande.

Tramway et "liaisons douces"

La première ligne du tramway reliera la Roseraie à Avrillé en passant par le centre-ville. Un parking relais prendra place auprès du terminus, à l'angle du boulevard d'Arbrissel et de la route de Sainte-Gemmes. Le tramway desservira trois stations en plus du terminus : Jean-Vilar, Jean-XXIII et Bamako. Quasiment sur tout le passage, ses voies seront engazonnées afin de mieux s'intégrer au paysage. À l'occasion de l'arrivée du tramway, les couloirs de bus vont disparaître avenue Winston-Churchill au profit des piétons et des cyclistes. La rue Henri-Bergson va également être repensée et l'avenue Jean-XXIII va poursuivre son réaménagement. Enfin, sur tout le quartier, les liaisons "douces" vont être privilégiées. Des itinéraires ont ainsi été définis en concertation avec le conseil consultatif de quartier.

Ville d'Angers/Archives

La participation des habitants

Depuis les origines du projet de rénovation urbaine, la Ville a tenu à mettre la participation des habitants au cœur de la démarche. En 2002, une large concertation a permis de définir les objectifs du programme de rénovation. Très investis à titre individuel ou au sein d'associations, les habitants continuent à intervenir régulièrement, notamment depuis 2003 par l'intermédiaire du conseil consultatif (photo).

La future station de la place Jean-XXIII.

Artefacto

Pour en savoir plus

Une exposition permanente sur l'opération de rénovation urbaine est visible au nouveau relais-mairie, rue André-Maurois. Un site internet dédié à la Roseraie vient de voir le jour. Il fait notamment le point sur les chantiers en cours et ceux à venir : www.angerslaroseraie.fr

Le Relais assistantes maternelles s'installe à l'hôtel de ville

Afin de simplifier les démarches des familles, l'accueil des parents du relais assistantes maternelles s'effectue désormais à l'hôtel de ville.

Thierry Bonnet

Les trois agents du relais assistantes maternelles conseillent désormais les parents dans le hall de l'hôtel de ville, juste à côté du Point info famille.

Une difficulté à rédiger le contrat de travail de l'assistante maternelle qui va garder votre enfant, un litige à régler avec elle ou, tout simplement, le souhait de récupérer la liste des assistantes maternelles de votre quartier… L'accueil des parents du Relais assistantes maternelles s'effectue désormais à l'hôtel de ville et non plus allée du Haras. "*Ce service se retrouve associé au Point info famille,* remarque Marie-Noëlle Ménard, la responsable de ce dernier. *Cela nous permet d'être beaucoup plus réactifs et d'éviter aux parents de multiplier les déplacements.*" Ainsi, en cas de manque de place en crèche, les parents peuvent aussitôt être renseignés sur les démarches à suivre pour être mis en relation avec une des 750 assistantes maternelles indépendantes que compte Angers. Avec ses 1 500 places, ce mode de garde est le plus important de la Ville. "*Et on trouve actuellement près de deux cents places disponibles. Donc il y a toujours une solution possible, même en cas d'urgence,*" précise Éliette Boulais, coordinatrice du Relais assistantes maternelles.

Le Relais assistantes maternelles existe depuis 1992. Il est le fruit d'un partenariat de la Ville, de la caisse d'allocations familiales et du Département. Mais il est devenu en septembre dernier un service entièrement municipal. Les trois animatrices ont une double mission : informer les parents sur tous les aspects de ce mode de garde et accompagner les assistantes maternelles indépendantes en proposant notamment des rencontres thématiques ou des ateliers de motricité pour les enfants. Pour les assistantes maternelles, le point de rendez-vous reste au 3, allée du Haras. ■

• Pour les parents :
renseignements au Point info famille, hall de l'hôtel de ville, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30.
Tél. : 02 41 05 45 80.

• Pour les assistantes maternelles :
rencontre possible au 3, allée du Haras, sur rendez-vous au 02 41 05 45 88.

Thierry Bonnet

Un espace attente à destination des enfants vient d'être créé dans le hall de l'hôtel de ville. Y sont proposés des livres et des petits jeux calmes. Bientôt, un téléviseur diffusant des vidéos sera également installé. Ce lieu permet d'améliorer l'accueil des parents se rendant notamment au Point info famille ou au relais assistantes maternelles, situés à proximité.

Angers-Bamako : jumelage sportif et solidaire

Angers vient d'être récompensée [1] pour son partenariat sportif avec Bamako. Les actions menées au Mali produisent aussi leurs effets à Angers.

En février, 6 m³ de matériel seront acheminés vers Bamako, la ville jumelle d'Angers au Mali. Sur place, les ballons, maillots, chaussures, sifflets, chronos…, collectés par les clubs angevins seront remis aux sportifs amateurs. "*C'est une goutte d'eau par rapport aux besoins mais ces aides matérielles ne sont que la base du partenariat,* explique Patrick Delhumeau, du service municipal des Sports et loisirs. *En parallèle, des actions sont menées en matière de formation et d'éducation au sport et des échanges sont organisés entre les sportifs.*"

Ce partenariat a été initié par la Ville en 2000 avec la construction de plateaux sportifs dans trois des six communes qui composent Bamako. "*Le déficit d'équipement était criant,* souligne Jean-Luc Rotureau, adjoint aux Sports. *En lien avec les responsables bamakois, nous avons décidé l'aménagement de ces aires de jeu. Installées auprès des centres de lecture et d'animation réalisés par la Ville, elles permettent aux jeunes de pratiquer dans de bonnes conditions foot, basket, hand et volley*". 50 000 euros ont été consacrés à leur rénovation en 2006 tandis que la réalisation des autres terrains est pour le moment suspendue. "*Nous souhaitons au préalable que des conseils de gestion soient mis en place par les utilisateurs et la mairie de Bamako afin de participer à l'entretien et à l'animation de ces terrains*", explique Patrick Boisdron, des Sports et loisirs. Relations humaines et actions en revanche continuent de se développer. L'office municipal des sports s'est depuis longtemps engagé aux côtés de la Ville, et l'association pour le soutien du sport à Bamako, récemment créée, regroupe déjà près de vingt-cinq clubs angevins.

L'aide technique des associations angevines

Parmi les nombreuses actions menées, on peut citer la collaboration entre l'Ifepsa d'Angers qui forme les profs de sport et son homologue malien, l'institut national de la jeunesse et des sports ; l'aide technique apportée par l'ENA pour l'organisation de compétitions d'athlétisme ; ou encore les relations du club NDC avec l'association bamakoise Mali Espoir. Chaque année, une équipe bamakoise est invitée à son Trophée de l'avenir pour les jeunes footballeurs. C'est l'occasion de mener d'autres projets auxquels sont d'ailleurs associés des Angevins : préparation de brevets sportifs, formation aux premiers secours, stage informatique, formation de formateurs qui enseigneront à leur tour à d'autres jeunes de Bamako…

Ce jumelage a enfin des vertus locales : "*huit cents jeunes des quartiers ont participé à la C.A.N., la Coupe angevine des Nations, organisée en écho à la Coupe d'Afrique des Nations en 2002,* rappelle Patrick Delhumeau. *La prochaine a lieu en 2008. Une belle occasion à ne pas rater…*" ■

(1) Fin novembre, la Ville a reçu le prix national "Fais nous rêver 2006".

Renseignements : direction Sports et loisirs, 02 41 05 45 25.

Blomba et tri des déchets

À l'occasion d'une visite à Bamako, le maire Jean-Claude Antonini a posé le 9 décembre la première pierre de la future Blomba, maison d'initiatives locales. Situé sur la commune 2, cet équipement d'un coût de 180 000 euros, financé par Angers accueillira associations, conseil des sages, cybercentre et centre de documentation. Cette initiative intervient dans le cadre de la politique de décentralisation du pays. La Blomba devrait être opérationnelle cet été. Autre grand chantier angevin de l'année 2007 à Bamako : la construction d'un centre de transit pour les déchets. Cette fois-ci, c'est Angers Loire Métropole qui finance à hauteur de 200 000 euros afin de construire le quai de réception et fournir le matériel nécessaire : deux pelleteuses, un semi-remorque et un porteur multibennes.

Patrick Boisdron

Les plateaux sportifs aménagés par la ville d'Angers à Bamako permettent aux jeunes maliens de pratiquer le sport dans de bonnes conditions.

Thierry Bonnet

Les travaux viennent de démarrer rue de Brissac.

Travaux rue de Brissac

Les travaux démarrent rue de Brissac. Après la remise à neuf des réseaux d'eaux pluviales, eaux usées et eau potable, cinq mois de chantier y sont programmés pour refaire la chaussée et adopter un nouveau plan de circulation. "*Notre objectif est d'améliorer le cadre de vie des riverains en rendant à la rue son caractère de desserte locale,*" explique Raymond Perron, adjoint à la Voirie.

Plusieurs aménagements sont programmés pour cela. À commencer par la mise en sens unique de la voie, dans sa partie comprise entre les rues Jean-Bodin et Mirabeau. "*Cette décision s'inscrit dans un plan général de circulation. Chaque voie y est hiérarchisée selon l'usage souhaité. Actuellement, trop de véhicules l'empruntent comme 'itinéraire bis' à la rue Rabelais.*" Cette mesure permettra de réduire la circulation automobile et la vitesse tout en assurant une bonne fluidité du trafic. Les cyclistes pourront cependant y circuler dans les deux sens grâce à la création d'une piste cyclable à contre sens. Dans le même temps, plusieurs changements interviendront dans les rues adjacentes. La rue La Fontaine restera ainsi à double sens vers la rue Mirabeau, mais sera mise en sens unique vers la rue Rabelais. C'est aussi le cas pour une partie de la rue du Docteur-Guichard.

Le quartier présente un déficit de stationnement. Soixante places seront créées grâce à l'aménagement d'un stationnement bilatéral dans les parties les plus larges. Ailleurs, le stationnement unilatéral sera conservé. "*Le stationnement bilatéral crée visuellement un «effet de paroi» qui incite également l'automobiliste à ralentir*", explique Patrice Lebreton, de la Voirie. En complément, des actions sont entreprises en lien avec les universités afin d'inciter les étudiants à utiliser les transports en commun.

Un chantier de cinq mois

Côté matériaux, le revêtement de chaussée -- identique à celui de la rue Mirabeau --, privilégie le confort des utilisateurs. Vitesse réduite et nouvel enrobé permettront de considérablement atténuer le bruit de circulation. Outre la réfection des trottoirs, les bordures seront abaissées pour faciliter la traversée aux passages piétons.

Le chantier, qui démarre, devrait durer cinq mois. "*Cela va engendrer quelques désagréments pour les riverains mais tous les efforts seront faits pour réduire les nuisances,* souligne Raymond Perron. *Ils seront évidemment informés au fur et à mesure de l'avancée des travaux et des contraintes de circulation.*" La Ville met à disposition des usagers un numéro d'appel pour obtenir des renseignements ou formuler des remarques : le 0241055400. ■

Pour en savoir plus : www.angers.fr

Avis favorable

Le conseil consultatif du quartier a planché sur le sujet et rendu un avis favorable sur la mise en sens unique de la rue de Brissac et la création de la piste cyclable. Après les études préalables, une concertation a ainsi été engagée par la Ville avec les membres du CCQ et tout particulièrement le groupe de travail créé à cette occasion, mais aussi les responsables de diverses institutions voisines : la Catho, la cité administrative, l'école supérieure d'agriculture, la police nationale… Le CCQ a formulé à cette occasion plusieurs observations dont la plupart ont été retenues dans le projet final.

PRATIQUE

Hôtel de ville. Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation, BP 23527 - 49035 Angers CEDEX 01.
Tél. : 0241054000. Fax : 0241053900.
Courriel : mairie.angers@ville.angers.fr
Site : www.angers.fr
Du lundi au vendredi, de 9 h à 17h30. Le samedi, de 9 h à 12 h, pour les déclarations de naissance et de décès.

AGENDA

Prochain conseil municipal le 29 janvier, à partir de 19 h, à l'hôtel de ville. À l'ordre du jour : le débat d'orientations budgétaires.

INFORMATIONS

Les opérations de recensement se poursuivent jusqu'au 24 février sur un échantillon de 8 % des foyers angevins. Renseignement au 0 800 49 10 10 (gratuit depuis un poste fixe).

Une société a récemment démarché des entreprises et commerçants au nom de la Ville pour de la publicité dans une plaquette, un agenda ou un annuaire des villes. Seule la société Ouest-Expansion, titulaire d'un marché public avec la Ville, assure cette régie publicitaire pour le journal *Vivre à Angers* et l'agenda édité par la Ville début août. Toute autre démarche est une usurpation de titre.

Les locations des salles municipales pour 2008 sont ouvertes au service des Relations publiques, rez-de-chaussée de l'hôtel de ville, porte 18, de 9 h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, ou par téléphone au 0241054073 de 13h30 à 17h30 uniquement.

SPORTS

Passer le dimanche après-midi à la piscine ? C'est désormais possible. L'équipement de la Roseraie est, en effet, ouvert désormais non seulement de 9 h à 13 h, mais aussi de 14 h à 17 h. Une première, à titre expérimental, correspondant à une attente des Angevins. La piscine Jean-Vilar a été choisie car elle est particulièrement adaptée au public familial, avec ses aménagements pour les enfants, et bientôt le tramway passera tout près. Si le public suit, ces nouveaux horaires deviendront définitifs et pourront même s'étendre à d'autres piscines.

BIBLIOTHÈQUES

Que proposent les bibliothèques ? Toutes les informations sont dans *En lignes* n° 2, le programme des animations jusqu'à l'été : expositions, conférences, rencontres, pièces de théâtre…, sans oublier Premiers Plans, Cinémas d'Afrique, la semaine de la langue française et celle de l'internet, et le Printemps des poètes. Cette manifestation se déroulera en grande partie dans les bibliothèques, avec la remise du prix de poésie et une découverte du slam. Le cycle *Familles je vous hAIsME* se poursuit avec de nouvelles approches : généalogie, récits de vie, photos… Disponible dans toutes les bibliothèques.

INTERNET

C'est parti ! Le portail jeunes dédié aux 15-25 ans vient d'être mis en ligne par la Ville. Ils présentent toute une série de services tout spécialement destinés aux plus jeunes. Pour s'y connecter, taper www.angers.fr/jeunes

CENTRE-VILLE, LA FAYETTE

Le quartier de tous les Angevins

Jean-Patrice Campion

Quelque deux cent cinquante Angevins ont participé à la réunion publique avec le maire, le 13 décembre, salle Chevreul.

"C'est un quartier *un peu particulier,* a souligné le maire lors de sa journée rencontre en centre-ville, le 13 décembre. *À la fois lieu de vie pour ceux qui y habitent et lieu de passage pour tous les Angevins. Lieu d'animations aussi, avec les avantages et les inconvénients que cela comporte."* Un centre-ville qui a également vécu d'importants changements ces dernières années. Et qui devrait en connaître à nouveau avec l'arrivée du tramway notamment. Ce sujet, parmi d'autres, a été évoqué à la réunion publique.

- Le stationnement. Les rues sont étroites et beaucoup de maisons n'ont pas de garage, en revanche, le nombre de voitures s'accroît continuellement. Pour résoudre le problème du stationnement anarchique sur les trottoirs, le maire en appelle au civisme des automobilistes et ne souhaite pas multiplier les bornes. Le maire a rappelé l'existence d'un statut spécial pour les résidents en matière de stationnement payant[1].

- Le tramway. *"La période des travaux posera forcément des problèmes,* a reconnu le maire. *Mais des réunions de concertation seront organisées pour les riverains, secteur par secteur."*

- Le vélo. *"Nous allons profiter du tramway pour réorganiser les parcours cyclistes et donner plus de place au vélo",* a souligné le maire, qui s'est félicité du dialogue constant avec les associations de cyclistes.

- Le bruit. *"Oui, j'autorise des fêtes de manière ponctuelle. C'est au centre-ville que se déroulent Tour de Scènes, les Accroche-cœurs, la fête de la musique et cela ne changera pas,* a réaffirmé le maire. *Mais nous demandons aux groupes de faire attention".* Une "charte de bonne conduite" est en cours d'élaboration par le conseil consultatif, elle concernera les bars et les étudiants, pour leurs fêtes et soirées entre amis.

- Les déchets. Dans certaines rues de l'hyper centre ville, Deux-Haies et Claveau particulièrement, les problèmes persistent malgré la nouvelle organisation des collectes. *"Il n'y a pas la place pour y mettre des conteneurs enterrés,* a souligné le maire, *mais nous étudions la possibilité d'en implanter au Ralliement, à l'occasion des travaux du tramway. En attendant, la brigade environnement passe et facture les enlèvements qu'elle doit effectuer. Nous luttons au quotidien".* ■

(1) Détail dans le Guide pratique de la mobilité, disponible à l'hôtel de ville.

en bref

Conseil consultatif de quartier : réunion en séance plénière le mardi 30 janvier, à 18h30, aux salons Curnonsky, place Maurice-Sailland.

pratique

Mairie : *boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation, 02 41 05 40 00.*

Permanences des élus
• M. Lebouc, 27 janvier et 17 février, de 10h30 à 12h, sur rendez-vous
• Mme Clémot-Streliski, 5 février, de 11h à 12h, sur rendez-vous
• M. Langlois, le 10 février, de 10h30 à 12h, sur rendez-vous

JUSTICES, MADELEINE, SAI

La passerel

C'est l'histoire d'un trait d'union. La passerelle de la Maître-École enjambe la voie ferrée entre la rue Joachim-du-Bellay et la rue de la Devansaye, donnant passage à nombre de personnes, à pied ou tenant leur vélo à la main.
D'ailleurs, ce sont les habitants du secteur qui demandent, vers 1898, un pont au-dessus des rails pour s'éviter un long détour. Rien ne venant, ils signent en 1908 une pétition réclamant au moins une passerelle. Le temps passe encore et enfin, le 23 juin 1911, le conseil municipal vote un emprunt de près de deux millions de francs pour "*la construction d'une passerelle en ciment armé et l'ouverture des diverses rues y accédant*". Une des rues en question se trouve sur la propriété de Georges Panneton : aujourd'hui, elle porte son nom, en échange de la cession gra-

GRAND-PIGEON, DEUX-CR

Au centre

NT-LÉONARD

le de la Maître-École enjambe la voie ferrée

Thierry Bonnet

Depuis 1914, la passerelle fait le lien entre le centre-ville et le quartier Madeleine - Saint-Léonard.

tuite du terrain nécessaire.
Un concours est lancé pour trouver un constructeur et, en octobre, le projet de Laboureau et Cie est choisi. Ce n'est pas le moins cher mais le meilleur sur le plan technique.
L'enquête publique, en mars 1912, ne donne pas lieu à observations et le commissaire enquêteur donne un avis favorable. Le chantier démarre en juillet 1913. Le maire décrit alors au conseil l'ouvrage prévu : "*La passerelle, en arc d'une seule portée de 35 m, laissera une hauteur minima de 4,80 m au-dessus des voies ferrées ; elle sera accessible aux petites voitures à bras*".
L'ouvrage est livré début 1914. Hélas, le projet initial a dû être modifié, notamment suite à des contraintes administratives. Et en juin, des conseillers municipaux font remarquer que la passerelle est inaccessible aux "balladeuses" – instruments de travail des "chineurs au balladage", ceux qui se déplacent pour vendre avec une voiture – mais aussi "*aux brouettes des laitières et marchandes de fruits et légumes*, précise M. Bruas. *Dès lors, elle ne répond plus au but qu'on s'était proposé*". Le conseil décide donc "*de faire procéder à des études pour rendre cette passerelle plus praticable*".
Pour autant, elle n'est pas dédaignée. Au cours du même débat, M. Couilleau interpelle ses collègues : "*Il vous suffirait de vous rendre à la sortie de la maison Bessonneau et vous verriez cinq ou six cents personnes qui utilisent cette passerelle et économisent, de ce fait, un quart d'heure de chemin, à chaque fois. Il ne faut donc pas dire qu'elle n'a pas sa raison d'être*".
Plus de quatre-vingt-dix ans après, l'utilité de la passerelle est toujours incontestable. ■

en bref

Galette des rois de l'association des habitants de Saint-Léonard - Justices - Madeleine le 27 janvier, à 18 h, à la maison de quartier Saint-Léonard, avec l'orchestre de Christian Bouin. 3 €, gratuit pour les enfants. Inscriptions de 14 h à 17 h à la maison de quartier (sauf le jeudi) ou au 02 41 68 13 47.

pratique

***Mairie** : Le Trois-Mâts, 42, place des Justices, 02 41 79 14 40. lundi, 14 h - 17 h 30. Mardi, mercredi et vendredi, 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30. Samedi, 9 h - 12 h.*

Permanences des élus
• Mme Roland, 24 janvier et 14 février, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous
• M. Chiron, 3 et 17 février, de 10 h à 12 h

OIX, BANCHAIS

Henri-Cormeau, on échange les savoirs

Thierry Bonnet

Il y a dix ans, Monique Cosneau a participé à la création du Réseau d'échange de savoirs.

En poussant la porte du Réseau d'échange de savoirs, impossible de passer à côté de deux grands tableaux remplis de papiers jaunes. Ce sont des petites annonces : Bernard offre des cours d'informatique, Marité une initiation à la peinture, Monique cherche des cours de couture, Raymonde souhaiterait savoir composer un bouquet… À l'origine de cette initiative lancée il y a dix ans, une femme : Monique Cosneau. "*Nous nous étions aperçues, avec d'autres habitantes du quartier, que les gens avaient envie d'apprendre des choses. Il y avait une réelle demande. C'est tout le rôle d'un réseau d'échange de savoirs : transmettre et acquérir des connaissances dans un échange réciproque*". Tout a commencé dans les appartements et maisons des uns et des autres. "*Les jeunes femmes marocaines nous apprenaient à préparer le couscous, à faire du pain et nous leur apprenions à faire des bouquets, à coudre*". Depuis, le Réseau s'est structuré et bénéficie d'un agréable lieu d'accueil où l'on se retrouve chaque semaine.
"*On peut tout apprendre : la couture, l'encadrement, l'anglais, la cuisine, l'aquarelle…*"
L'échange, c'est aussi une écoute, des paroles. "*En parlant d'eux, les gens découvrent qu'ils ont eux aussi un talent, quelque chose à donner. Ils se sentent valorisés.*" ■

Réseau d'échanges de savoirs, 11, square Henri-Cormeau, 02 41 32 97 89.

en bref

Conseil consultatif : groupe aménagements et déplacements le 31 janvier, 18 h, 17, rue de Jérusalem.
Le point info ORU, installé au local du contrat de ville 17, rue de Jérusalem, est ouvert lundi et vendredi, 9 h - 12 h 30, 14 h - 17 h, et mercredi, 9 h - 12 h 30. Tél. : 02 41 37 07 65.
Concours de belote le 4 février, 13 h 30, 9, square Henri-Cormeau. 5 €. Inscriptions sur place. Tél. : 02 41 60 83 43.

pratique

Permanences des élus
Maison de quartier
• M. Castel, 8 février, de 15 h à 16 h
• Mme Poupin, 13 février, de 11 h à 12 h, sur rendez-vous
Contrat de ville
• Mme Bruyère, le 7 février, de 18 h 30 à 19 h 30
• M. Castel, 26 janvier, de 11 h à 12 h

DOUTRE, SAINT-JACQUES, SAINT-LAZARE

Thierry Bonnet

Ginette Riou aime retrouver "sa" Doutre, qu'elle fait revivre dans son livre.

Ginette Riou fait revivre la Doutre des années 50

Après une vie bien remplie d'ouvrière chez Thomson, de secrétaire et de syndicaliste, la retraite lui a donné du temps pour écrire, partager ses souvenirs. Il y a un an, Ginette Riou a ainsi publié son premier ouvrage : *Mon Anjou des années 50* (1). Elle y fait revivre la Doutre, la rue Saint-Nicolas, les commerces au rez-de-chaussée des habitations, raconte comment s'y déroulait la vie alors. "*Cela étonne les jeunes et fait sourire de nostalgie les plus anciens*", note Ginette. Certains lecteurs ont même écrit pour la remercier de ce livre. "*C'est vrai qu'à l'époque, le quartier avait mauvaise image. On entendait même parfois parler de la 'faune' de la Doutre. Aujourd'hui encore l'expression est douloureuse car si le quartier était vétuste, les gens y étaient malgré tout attachés.*" Née en 1941, Ginette y a vécu une "*enfance pauvre mais heureuse*" aux côtés de sa mère, ouvrière agricole. "*La crise du logement était pire que maintenant. Les loyers n'étaient pas élevés, mais les propriétaires ne réparaient pas les maisons.*" Des ouvriers, pour l'essentiel, vivaient là. "*Le 'peuple' de la Doutre était digne*, insiste Ginette. *Les femmes cousaient, les fruits et légumes du jardin nous nourrissaient en partie, ceux qui avaient une barque pêchaient dans la Maine. On s'entraidait pour réparer un peu les logements, on voisinait, et il y avait toujours du café sur le coin de la cuisinière au cas où…*" Une vraie solidarité et une vraie chaleur humaine que les habitants n'ont pas toujours retrouvées dans les nouveaux quartiers où ils ont été relogés à la démolition de leurs vieux logements. "*Quand, en 1958, on nous a relogés dans le quartier Belle-Beille en construction, nous étions contents évidemment d'habiter de nouveaux immeubles, d'avoir une salle de bains et chacun sa chambre, mais nous étions un peu tristes aussi d'avoir perdu l'âme de notre ancienne vie*". ■

(1) Éditions du Petit-Pavé.

en bref

Assemblée générale, galette et remise des prix maisons fleuries le 2 février, à 20 h 30, à l'association des habitants Saint-Lazare - Sainte-Thérèse - Bichon, 37, rue Saint-Lazare.

Mémoires vives propose le 3 février, de 10 h à 12 h, à la résidence Grégoire Bordillon, un atelier de collecte de la mémoire orale sur les bateaux-lavoirs. Tél. : 06 89 37 84 81.

pratique

***Mairie** : 47, rue Saint-Nicolas, 02 41 87 21 61. Mardi et vendredi, 9 h-12 h 30. Mercredi, 9 h-12 h 30 et 14 h-17 h 30.*

Permanences des élus
• M. Belot, 27 janvier, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous ou autre jour sur rendez-vous
• M. Rotureau, 10 février, de 10 h 30 à 12 h
• Mme Camara-Tombini, 21 février, de 14 h à 15 h, sur rendez-vous

MONPLAISIR

en bref

Conseil consultatif : groupe "civisme et citoyenneté - positiv'attitude à Monplaisir" le 8 février, à 18 h, au foyer logement la Corbeille d'Argent, 14, boulevard Schuman.

pratique

***Mairie** : 7, rue de Normandie, 02 41 27 22 60. Lundi et jeudi, 14 h-17 h 30. Mardi, mercredi et vendredi, 9 h-12 h 30 et 14 h-17 h 30. Samedi, 9 h-12 h.*

Permanences des élus
• Mme Tamtouir, 27 janvier et 10 février, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous
• Mme Sallé, 2 et 16 février de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous

BELLE-BEILLE

Cent proje

" Nous voulons faire *un voyage au Maroc, ce sera une occasion d'ouverture pour des personnes du club".* Ce jeudi, Marie-Jo Bureau et Jean Murzeau, du club Renouveau, présentent leur projet au comité de validation du Fonds de participation des habitants. C'est la centième proposition ainsi examinée par le comité depuis sa création en 2000.
C'est le moment d'approfondir l'examen du projet : Jean Murzeau présente son club thérapeutique issu du Césame, où se côtoient soignants, patients et ex-patients du centre médico-psychologique de la rue Jeanne-Quémard. Son siège est à Jacques-Tati et il participe aux activités du centre. Pour ce projet de

Jean-Patrice Campion

Thérèse Bouyer enseigne la sérénité

"On donne *d'autant mieux quelque chose qui nous plaît, qui nous nourrit"*. La voix de Thérèse est posée, douce. De son visage émane une sérénité qui a sûrement quelque chose à voir avec l'atelier qu'elle anime chaque semaine à la maison pour tous de Monplaisir.

Depuis la rentrée, elle propose une initiation au mandala, l'art des dessins circulaires, géométriques, le plus souvent symboliques.

Issus de la culture extrême-orientale, le mandala sert de support à la méditation. Sur les tables, des crayons de couleur, des feutres choisis selon l'envie, des formes qui se remplissent de teintes vives ou pastel. *"J'ai appris cette technique lorsque j'étais institutrice. Très vite, j'ai pris conscience des effets que cela avait sur les enfants au niveau de la détente et de la concentration"*.

Thérèse a eu envie de transmettre son savoir et de donner un peu de son temps *"pour qu'une chose aussi bénéfique puisse être distribuée et partagée"*. En venant ici, chacun s'offre un rendez-vous avec soi-même, laissant à l'extérieur ses soucis pour se recentrer sur soi. Des bienfaits partagés : *"je me régale en donnant. Je me fais du bien en faisant du bien aux autres"*. ■

Thierry Bonnet

Thérèse Bouyer anime un atelier de mandala à la maison pour tous.

Atelier mandala, maison pour tous de Monplaisir. Tél. : 02 41 43 84 09.

ts d'habitants aidés depuis 2000

voyage, tous les participants habitent Belle-Beille.

Le comité vote à bulletins secrets : 10 oui, 1 non. Projet adopté ! Le Fonds prendra en charge les factures à hauteur des 450 euros demandés. C'est la somme maximale accordée.

"Depuis 2004, la très grande majorité des projets a été acceptée, mais nous n'apportons pas un financement pérenne, précise une habitante. *Nous incitons aussi les porteurs de projets à trouver d'autres ressources"*.

Le comité de validation est composé de Marielle Myran-Delaye, responsable du pôle territorial, de représentants de la Régie de quartiers, d'associations (CLCV-Filalinge, Émergence 49…) et d'habitants. *"Tous peuvent participer aux réunions, c'est la particularité de notre comité,* souligne François Néron, de la Régie. *Il faut juste se faire connaître auprès de Marielle pour recevoir les documents. Nous nous réunissons une fois par mois"*. ■

Contact : 02 41 73 36 14.

Le deuxième jeudi du mois, le fonds de participation se réunit à la Maison de l'étang pour examiner les projets proposés par les habitants.

en bref

Soirée cabaret jazz au centre Jacques-Tati le 26 janvier, dès 19 h : théâtre avec "Au-delà des frontières", chili con carne, concert jazz avec Pierrick Menuau, Jean-Baptiste Breton, Nicolas Rousserie et Peter Gritz. 3 € (gratuit pour les moins de 12 ans) + 2 € l'assiette. Contact : 02 41 48 51 90.

pratique

***Mairie** : 5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 12 81. Mardi, mercredi et vendredi, 9 h-12 h 30 et 14 h-17 h 30.*

Permanences des élus

- *M. Limousin, 26 janvier, de 16 h 30 à 17 h 30, sur rendez-vous*
- *Mme Prodhomme, 3 février, de 11 h à 12 h 30*
- *M. Carré, 10 février, de 10 h 30 à 12 h*
- *Mme Petit-Jean, 16 février, de 10 h 30 à 12 h*

ROSERAIE

Le lundi, ça swingue à Jean-Vilar

Happy Swing porte bien son nom. La chorale installée depuis 2000 au centre Jean-Vilar respire la joie de chanter. Le gospel, en anglais uniquement, n'est certes pas une tradition angevine, mais les soixante-dix choristes se retrouvent le lundi soir avec bonheur. Fondée en 1997, sous le nom de "Tati Swing", la chorale a eu pour chef de chœur Thierry Dechaume, Sophie Derval-Illand et, depuis 2004, Olivier Messager. *"C'est intéressant, il fait des recherches de partitions pour nous faire découvrir des chants méconnus ou inconnus*, note Fatimata Amy, la présidente d'Happy Swing. *Et il mène les répétitions sur un rythme enlevé."* Les choristes chantent debout et peuvent s'exprimer avec leur corps. L'échauffement, pour se détendre, est suivi d'une vocalise à quatre voix. "*Mélangez-vous*", demande Olivier Messager aux sopranos, alti, ténors et basses, qui travaillent à l'oreille. Vient l'apprentissage d'un nouveau chant. Le chef explique le sens du texte, commente la musique : "*ce morceau est construit sur une gamme à cinq notes. Mais, pour faire un blues, il faut ajouter une note de passage. C'est là le piège…*" Vers 21 h 30, le chant est déchiffré. Déjà, ça swingue et ça bouge. La chorale sera prête pour le concert. "*Nous en faisons beaucoup, mais pas plus de dix par an,* précise Fatimata. *D'autant que nous animons aussi des messes de mariage. Pour les dix ans de l'association, au printemps, nous allons recevoir une chorale gospel d'Osnabrück*[1]. *Nous espérons que cela débouchera sur d'autres échanges".* ■

Happy Swing en concert le 22 décembre. Dans leur enthousiasme, deux spectateurs ont décidé d'intégrer le chœur en janvier.

Jean-Patrice Campion

(1) Concert le 26 mai.

en bref

Journée de quartier du maire à la Roseraie le 24 janvier. Réunion publique à 20 h 30, au COSEC Jean-Vilar.

Conseil consultatif : groupe de travail "jeunesse" le 31 janvier, à 18 h 30, au centre Jean-Vilar (sous la bibliothèque).

pratique

Mairie : *3, rue André-Maurois, 02 41 66 47 40. Lundi et jeudi, 14 h - 17 h 30. Mardi, 9 h-12 h 30. Mercredi et vendredi, 9 h-12 h 30 et 14 h - 17 h 30. Samedi, 9 h-12 h.*

Permanences des élus

- *Mme Solé, 2 et 16 février, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *M. Béatse, le 27 janvier et 10 février, de 9 h à 12 h*

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE

Le 26 janvier, Benoît organise la "nuit du bœuf"

Une soirée "bœuf", n'est pas un énorme barbecue. C'est du côté de la musique qu'il faut aller chercher la signification de cette expression : "*Dans la terminologie du jazz, un "bœuf" est une séance d'improvisation, basée sur des standards, à laquelle tout musicien est libre de venir participer. C'est une rencontre entre des personnes qui ne jouent pas habituellement ensemble*", explique Benoît Lerays, à l'initiative des "soirées bœuf" de la maison de quartier Saint-Serge.

Ce "musicien amateur" comme il se présente, est un passionné de jazz, saxophoniste à ses heures. L'an passé, la première "nuit du bœuf" a rencontré un beau succès, tant auprès des musiciens que du public. Cette année, Benoît "refait le bœuf". "*Tout le monde peut venir. L'accès est libre et gratuit. Nous envoyons à l'avance les partitions des morceaux sélectionnés".* Contrairement aux "bœufs" traditionnels où chacun monte sur scène à sa guise, interprétant le morceau de son choix, Benoît a voulu laisser une part au hasard : "*Interprètes et morceaux seront tirés au sort afin de permettre à chacun, quel que soit son niveau, de s'exprimer".* Il souhaite aussi que cette deuxième édition attire autant de musiciens amateurs que de professionnels pour diversifier la palette des talents. Ce vendredi 26 janvier, la "Nuit du bœuf" de Saint-Serge reprendra quelques standards comme "My funny Valentine", "Lady Bird" ou "Summer Samba". ■

Renseignements : Benoît Lerays ou Véronique Poirout, Maison de quartier, 02 41 43 28 13.

Véronique Poirout

Saxophoniste amateur à ses heures, Benoît Lerays est à l'origine des "Nuits du bœuf" de Saint-Serge.

en bref

Séances d'écriture les 27 janvier et 3 février, de 10 h à 11 h 30, à la maison de quartier, pour le Printemps des poètes. Pour adolescents et adultes. Gratuit sur inscriptions au 02 41 43 28 13 ou auprès de veronique.poirout@wanadoo.fr

pratique

Maison de quartier
7 et 9, rue Duboys, 02 41 43 28 13.

Permanences des élus :
(maison de quartier)

- *Mme Bernardin, 7 février, de 18 h à 19 h, sur rendez-vous*
- *M. Dulong, 10 février, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*

LAC-DE-MAINE

Thierry Bonnet

Véronique Thébaud est une passeuse de contes entre l'Anjou et l'Amérique du sud.

Véronique Thébaud, la semeuse de contes

Là-bas, au Mexique, on l'appelle la *"Cuenta Cuentos"*, *"celle qui conte des contes"*. Elle-même se définit comme une *"semeuse de contes"*. Professeur d'espagnol à Angers, Véronique Thébaud ne cesse de faire des allers-retours entre sa ville et l'Amérique du sud, transportant dans son sac les contes des deux cultures. Ses élèves du collège de la Cathédrale et les Angevins découvrent avec elle toute la mythologie qu'elle a collectée dans la culture maya.

En échange, dans les villages du Mexique et même parfois de Laponie, enfants et adultes entendent des histoires de l'Anjou. *"On réalise qu'il existe un fonds universel, seuls les détails changent"*, note Véronique, qui prête aux contes un rôle de guérison intérieure. *"C'est un baume. En classe, ils détendent les élèves et leur effet est remarquable sur les enfants dyslexiques"*.

Ses souvenirs de voyages, Véronique en a tapissé son appartement du Lac-de-Maine : une couverture multicolore sur le canapé, des photos de danseurs de tango, des portraits de ses amis du Yucatan avec qui elle a jumelé ses classes, un diplôme marquant son passage du Cap-Horn à Ushuaïa… Même le chien "Tequila" est au diapason. *"Mais c'est un hasard, c'était déjà son nom quand je l'ai adopté !"* ■

pratique

Mairie *: Place Guy-Riobé, 02 41 73 37 04.*
Lundi et jeudi, 14 h-18 h.
Mardi et vendredi, 9 h-12 h 30 et 14 h-18 h. Mercredi, 9 h-18 h.
Samedi, 9 h-12 h 30.

Permanences des élus
• M. Carré, 27 janvier, de 10 h 30 à 12 h
• Mme Lebeugle, 3 février, de 9 h à 10 h 30, sur rendez-vous
• Mme Véron, 17 février, de 10 h 30 à 12 h

VERNEAU, CAPUCINS

La bibliothèque a doublé de volume

L'agrandissement de la bibliothèque a été inauguré mi-décembre. Mais cela fait déjà plus de six mois que l'équipement a doublé sa surface, passant de 70 à 140 m².

"C'est désormais la bonne taille, expliquent Patrick Prod'homme et Catherine Brasebin, les bibliothécaires. *Mais on garde l'ambiance familiale qui plaît beaucoup à nos lecteurs."* Ils sont ainsi 400 inscrits. Un chiffre en hausse de 25 % sur la dernière année. Particularité du lecteur de Verneau, il est le plus gros consommateur de livres de la ville avec, en moyenne, plus de cinquante ouvrages empruntés par an.

"Ce qui est bien ici, c'est le brassage de populations. Les habitants et les scolaires sont évidemment nombreux mais on trouve aussi beaucoup de personnes des communes voisines. Elles s'arrêtent en revenant de leur travail car il est facile de se garer."

À l'occasion de l'agrandissement, l'ensemble du mobilier a été changé. Cela a permis de créer un coin "périodiques". *"On a ainsi de nouveaux fidèles qui viennent pour les quotidiens locaux ou l'un des quarante magazines proposés."* Autre attraction qui touche notamment les jeunes : l'ordinateur relié à internet.

L'agrandissement permet également de développer les animations. Ainsi, le 12 janvier, l'auteur Sarah K a présenté son livre dans le cadre du prix *"J'ai lu, j'élis."* Une première pour la bibliothèque Verneau.

Des rencontres autour de la généalogie vont se mettre en place à destination des scolaires et les partenariats vont se poursuivre, notamment avec la maison de quartier et l'association LEC de lutte contre l'illettrisme. Enfin, pour renforcer l'accueil, la bibliothèque ouvre depuis septembre tous les samedis matin. ■

Thierry Bonnet

Bibliothèque ouverte mardi, de 15 h à 18 h 30 ; mercredi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; le vendredi, de 15 h à 18 h ; et le samedi, de 10 h à 12 h 30. À la maison de quartier, rue Renée, 02 41 73 44 23.

pratique

Mairie *: 1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 07 12.*
Lundi et jeudi, 14 h-18 h.
Mardi et vendredi, 9 h-12 h 30 et 14 h-18 h. Mercredi, 9 h-12 h 30 et 14 h-18 h 30.

Permanences des élus
• M. Houdbine, 26 janvier et 9 février, de 10 h à 11 h 30.

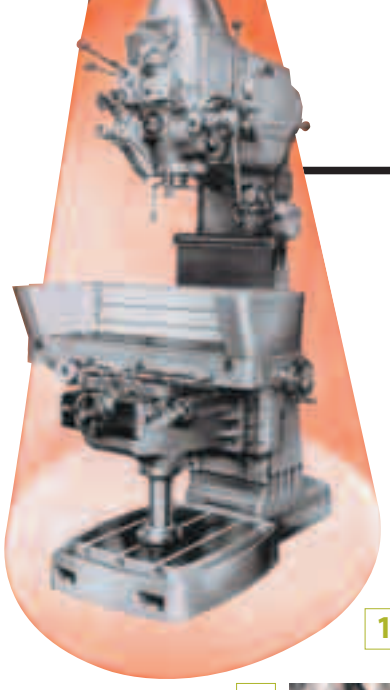
1

2

3

4

5

6

7

8

Angers : fabrique d

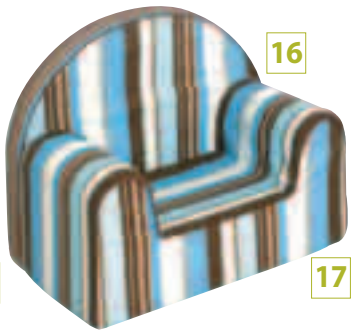
15 16 17

18

19

Dijon a sa moutarde, Toulouse sa saucisse et Cambrai sa bêtise. À côté du célèbre Cointreau, Angers aligne une belle liste de produits industriels, souvent méconnus. Aujourd'hui disparus ou bien à la pointe de l'innovation, ils sont à découvrir dans l'exposition Marques de fabrique, Fabriques de marque, du 3 février au 1er avril, salle Chemellier.

23

>EXPOSITION

"Nous avons équipé le Titanic"… un bien funeste slogan pour cette publicité des usines Bessonneau datée de 1912. Curieusement, c'était encore quarante ans après le naufrage du célèbre paquebot, la seule brochure traduite en langue anglaise dont disposait l'entreprise angevine pour aller décrocher des marchés américains. Absence de modernisation ? refus de travailler les nouveaux matériaux et tout particulièrement le nylon ? manque d'innovation ?… Le 1er janvier 1966, alors qu'elle avait employé jusqu'à 10 078 salariés en 1919, la société anonyme Bessonneau sombre corps et biens. C'en est fini de la mono-industrie à l'angevine.

L'activité économique se renouvelle grâce à la décentralisation de grands noms (Thomson, Bull, Jouveinal…) qui favorise la naissance de nombreuses petites et moyennes entreprises. Elles aussi contribuent à la densité et au dynamisme du tissu économique angevin caractérisé encore aujourd'hui par une très grande diversité des productions.

Peintures Diot et biscottes L'Angevine

L'inventaire des produits *made in Angers* sonne comme du Prévert. On en retient souvent le médiatique Cointreau à la bouteille carrée si souvent copiée, la Menthe pastille du pharmacien-liquoriste Giffard, les téléviseurs Thomson et les ordinateurs Bull, l'ardoise fine ou les biscottes L'Angevine. Moins fréquemment, en revanche, on se souvient des belles heures du papier Zig-Zag, des chevaux et cochons de Gustave Bayol le créateur de l'industrie foraine, des auvents de toile SIBA-Trigano ou des cycles Continental. Tout juste a-t-on en mémoire les parapluies Lafarge dont le modèle "berger" à grosse toile et baleines en rotin durait dit-on plus de cinquante ans. Les 500 000 unités fabriquées chaque année partaient pour une grande partie vers les colonies. Avec d'autres marques, dont la maison Pertus aujourd'hui spécialisée dans le mobilier de jardin, Lafarge faisait pourtant d'Angers la capitale du pépin français.

24

On peut citer encore parmi les plus anciennes sociétés et toujours présentes : les peintures Diot, les bronzes d'art Chevillard ou la doyenne Beauvais-Robin, créée dès 1780. Sans oublier, évidemment, L'Aiglon, fabricant de ceintures de luxe et de cravates, créateur inattendu de la ceinture de sécurité *(lire page 32)*. Des étains, des perceuses, du matériel agricole, des chaussures, des cartes à jouer, des arroseurs de jardin, des conserves, des jeux pour enfant, des meubles *design*, des camions, des imprimantes pour cartes plastique, des phares de voiture, de la poudre d'œuf…, la liste semble sans fin. *"Angers et sa proche région ont disposé depuis 1830 d'une production d'une grande diversité qui permettait de couvrir à peu près tous les domaines*

9

12

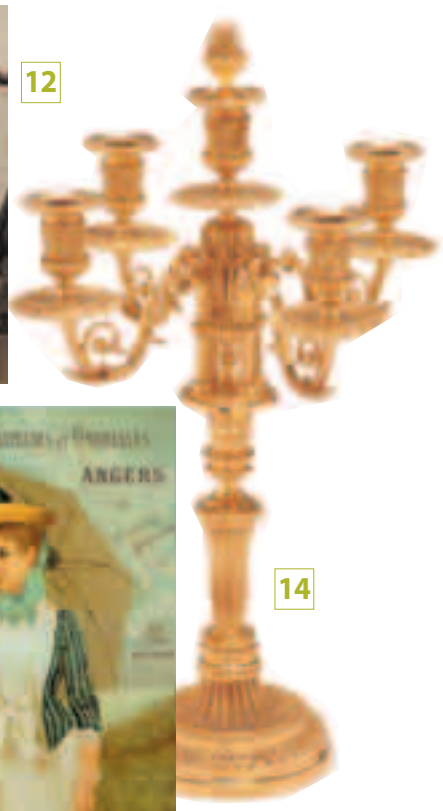

10

11

13

14

(1) *Perceuse-taraudeuse Trosseille* **(2)** *Poussette Devillaine* **(3)** *Roue Bouzinac pour camion Mercedes* **(4)** *Chasuble Pouplard* **(5)** *Boîte de biscottes l'Angevine* **(6)** *Menthe-Pastille Giffard* **(7)** *Carte à jouer Dieudonné* **(8)** *Boîte de ficelle Bessonneau et pelote* **(18)** **(9)** *Serveur Novascale Bull de 2006* **(10)** *Parapluie Cantin, marque Boy* **(11)** *Le Tamagno, personnage publicitaire de Cointreau* **(12)** *Charrue quatre socs Beauvais-Robin* **(13)** *La Parasolerie française, concurrente de Lafarge* **(14)** *Chevillard, candélabre Louis XVI* **(15)** *Cochon sculpté par Bayol* **(16)** *Siège d'enfant Candide* **(17)** *Le 61 DPS de Bull, en 1979* **(19)** *Boîte de ceinture L'Aiglon. Années 1960* **(20)** *Moto Magda. Vers 1930* **(21)** *Imprimantes Evolis, modèle Pebble de 2006* **(22)** *Papier à cigarettes Zig-Zag* **(23)** *Chaussures Anxionnaz, rue d'Alsace* **(24)** *Encaustique Lustra-Cir. Années 1960* **(25)** *Tersec Rayer. Une bouteille qui semble inspirée par celle de Cointreau dont on a relevé quelque 800 copies* **(26)** *Maquette de camion Scania. 1992.*

e marques

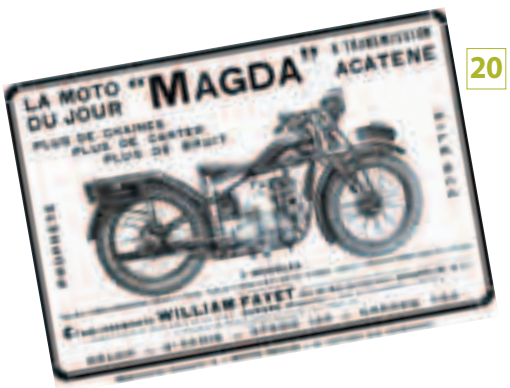

20

21

22

et, ainsi, répondre aux besoins des Angevins", confirme Sylvain Bertoldi, conservateur des Archives municipales.

La Croix-Blanche, première zone industrielle

Quant au paysage industriel, il se modèle au gré de l'urbanisation. En 1830, l'industrie est concentrée dans la Doutre et l'île de la Savate. À partir de 1850, l'îlot Thiers-Boisnet, le quartier Ligny puis Saint-Serge s'industrialisent à leur tour. *"Avec le développement de la ville, les entreprises se déplacent vers la périphérie,* ajoute Sylvain Bertoldi. *D'abord pour avoir plus d'espace. Ensuite, dans les années 1950-1960, pour tenir compte des mesures de sécurité."* À cette époque par exemple, les établissements de peinture Jovlac quittent le quai Ligny pour les Petites-Musses, le long des voies ferrées.

En 1954, la toute première zone industrielle est créée à la Croix-Blanche. La société Thomson s'y installe le long du boulevard Gaston-Birgé, percé pour l'occasion à travers champs. Entre 1970 et 1980, les couveuses d'entreprises font leur apparition à la Brisepotière, sur le site de l'ancienne filature de chanvre Buirette et Gaulard. D'autres naissent ensuite à Belle-Beille, autour de la technopole, et au sein d'une quinzaine de parcs d'activités dans l'agglomération.

Du 3 février au 1er avril, l'exposition "Marques de fabrique, fabriques de marque" présentée salle Chemellier, propose aux Angevins de partir à la découverte de ce patrimoine industriel. On y retrouvera la plupart des productions angevines de 1830 à nos jours, présentées à la manière d'une ancienne exposition industrielle. De nombreux objets, dont certains tout juste sortis des ateliers, seront ainsi présentés aux Angevins par les entreprises. ■

Exposition à visiter dans le cadre de *Made in Angers*, du 3 février au 1er avril, salle Chemellier, tous les jours de 11 h à 18 h. Gratuit.

26

25

Les innovations variétales en Anjou depuis 1800

Du 3 février au 2 mars, l'institut national d'horticulture et Terre des Sciences[1] présentent une exposition sur le végétal en Anjou et l'histoire des innovations variétales depuis 1800 en horticulture, arboriculture et graines : l'évolution des techniques, des tactiques commerciales et de la création variétale.

INH, rue Le Nôtre, du lundi au vendredi, Gratuit.

(1) Avec le concours de Cristiana Pavie, auteur de "Sept histoires de recherche agronomique en Anjou", éditions Terre des Sciences et INRA.

Festival Boule de Gomme

En haut, de gauche à droite : Nosferatu, de Bob Théâtre ; P'tit bout, de l'Atelier 44 ; Les Farfadas. Ci-dessus : Binocchio de Mergerac, du Bouffou Théâtre.

Boule de gomme fait boule-de-neige

Avec quinze spectacles à destination du jeune public, le festival Boule de gomme change de braquet pour sa quatrième édition du 7 au 14 février.

>JEUNE PUBLIC

Quinze spectacles et une trentaine de représentations. Pour sa quatrième édition, du 7 au 14 février, le festival Boule de gomme prend de l'ampleur et sa programmation s'étend désormais sur toute la ville. Le centre Jean-Vilar de la Roseraie reste le cœur de l'événement. Le festival y est né il y a trois ans. Ses animateurs souhaitaient créer la manifestation *"jeune public"* qui manquait à Angers. *"On voulait montrer que les spectacles pour enfants ne se résument pas à Guignol,* explique Frédéric Aubry, le responsable de la programmation. *Dans ce domaine, la créativité des artistes est souvent sans limite. L'utilisation de marionnettes, de masques ou d'objets détournés y est monnaie courante. Cela offre aux spectateurs des moments drôles, poétiques et plein de surprises."* Grâce au festival Boule de gomme, on peut emmener bébé au théâtre. Ainsi, un ciné-concert est proposé aux bambins dès l'âge de 18 mois. Au programme : un film muet accompagné par deux anciens musiciens du groupe La Tordue et leurs instruments en objets de récupération. Autre coup de cœur des organisateurs, la compagnie Bob Théâtre qui revisite le mythe de Dracula à partir de vieux cageots, d'ampoules et de multiprises. *"Ce dernier programme est conseillé à partir de sept ans mais les adultes s'y retrouveront également,"* précise Frédéric Aubry. Enfin, toujours à Jean-Vilar, il faut signaler une importante exposition de marionnettes dans le hall du 24 janvier au 14 février.

Mais cette année, la grande nouveauté, c'est que Boule de gomme fait boule de neige hors de la Roseraie. La maison de quartier Saint-Serge, le Trois-Mâts, Angers Centre Animation, les maisons pour tous de Monplaisir et de Verneau proposent eux aussi des spectacles, tout comme le Théâtre du Champ-de-Bataille. S'ajoutent encore un film au cinéma Les 400 Coups et un grand concert des Farfadas sur la scène du Chabada.

Attention, n'hésitez pas à réserver car les jauges peuvent se limiter à quarante ou cent personnes. L'an passé, le festival avait accueilli autour de deux mille spectateurs mais en avait refusé près de cinq cents, faute de place. Enfin, côté tarif : les organisateurs jouent la modération avec des prix de 3 à 6 euros. Et une particularité : un tarif unique que l'on soit adulte ou enfant. ■

Le programme complet de Boule de gomme est disponible dans les différents lieux du festival. Voir également nos pages Agenda. Renseignements : 02 41 68 92 50.

Un spectacle musical créé pour Premiers Plans

>MUSIQUE

Buster Keaton parle. Simultanément, un instrument de musique imite une voix d'homme. Il tombe. Les percussions roulent ensemble dans le fracas d'une chute. Début janvier, une cinquantaine d'élèves[1] préparent, avec la Galerie sonore, leur futur ciné-concert à Premiers Plans. Le 28 janvier, ils créeront en direct la bande-son du film burlesque, muet et en noir et blanc, du célèbre Buster Keaton : "Malec chez les fantômes".
Après quelques séances de familiarisation avec les instruments puisés dans la collection de la Galerie sonore, en novembre, les enfants ont commencé début janvier leur travail de création. Pendant trois semaines, ils ont passé leurs après-midi dans la salle de spectacles du centre Jean-Vilar. *"Les enfants sont installés face à un écran sur lequel ils suivent le film,* explique Kalak Ben Azouz, directeur de la Galerie sonore. *Pour chaque séquence à sonoriser, ils commencent par improviser. L'image devient chef d'orchestre !"*
Chaque enfant représente un personnage, avec lequel il s'identifie rapidement. *"Quand on leur demande de quoi ils jouent, certains donnent le nom de leur rôle plutôt que celui de leur instrument !,* se réjouit Kalak Ben Azouz. *Cela leur apprend à lire une image, à voir, au-delà du personnage principal, tout ce qui se passe sur l'écran. Ils doivent rester très attentifs pour ne pas manquer leurs interventions".*
Les séquences créées au fur et à mesure doivent être mémorisées pour être rejouées de la même manière la fois suivante, la partition de l'ensemble n'étant écrite qu'à la fin. Mais les enfants retiennent vite ce qu'ils ont eux-mêmes composé. Exemple mardi 9 janvier, après une pause, reprise d'un travail antérieur. Les enfants installés, le film démarre. *"C'est parti",* lance Kalak Ben Azouz. Les yeux fixés sur l'écran, chacun fait sonner son instrument au bon moment. L'animateur a juste besoin de faire remarquer une ou deux petites erreurs.
À la fin, un garçon suggère de crier lorsque son personnage met la main dans l'eau très chaude. *"Tu peux le faire, oui, c'est bien,* lui répond Kalak Ben Azouz. *Mais sois bien attentif, si tu regardes ailleurs tu vas te faire piquer ton rôle, cela t'est déjà arrivé…"*
En partant, les enseignantes s'inquiètent un peu du travail restant à effectuer. *"Cela ira vite pour la séquence suivante, quand Buster Keaton est dans la maison hantée,* les rassure Kalak Ben Azouz. *Les enfants n'auront aucune difficulté à faire les fantômes !"* ■

(1) Du CE2 au CM2, des écoles Jean-Jacques-Rousseau et du Daguenet.

École de quartier

Ce projet a été initié par la Galerie sonore et le centre Jean-Vilar. Le centre apporte le financement dans le cadre de sa politique de développement de la pratique culturelle, en particulier à l'école. L'activité a été proposée à une école du quartier, mais aussi à une école du Grand-Pigeon, dans un souci d'ouverture. Les enseignants l'ont intégrée dans leurs projets de classe de l'année.

Sous l'œil attentif de Kalak Ben Azouz, les enfants jouent la musique qu'ils ont créée pour le film de Buster Keaton sur les instruments de la Galerie sonore. Au premier plan, le curieux orgue de verre.

Thierry Bonnet

Solo sur grand écran

>DANSE

Des films de danse, pour tous, au Centre national de danse contemporaine (CNDC). Le CNDC accueille déjà depuis deux ans le festival annuel Vidéodanse, en partenariat avec la Cinémathèque de la danse. Devant l'intérêt suscité par le festival, les deux partenaires mettent sur pied une programmation complémentaire, permettant de découvrir, deux fois par trimestre, des films de danse inédits à Angers. À chaque fois, la projection publique du soir est précédée d'une séance scolaire.
La première soirée est prévue le 1er février, avec *Solos multitude,* un montage réalisé par la Cinémathèque de la danse. En une heure, le film explore toutes les questions posées par cette forme particulière de danse. Et d'abord celle-ci : danse-t-on vraiment seul ? Mary Wigman, dont nous verrons *Danse d'été* (1929), parlait de son *"partenaire invisible"*. Le montage va jusqu'au solo moderne, avec *Hommage à la Argentina,* de Kazuo Ohno (1998), en passant par des œuvres d'Étienne Decroux, Carolyn Carlson, Merce Cunningham, Trisha Brown… À suivre, une soirée danse et arts plastiques, le 22 mars. ■

Studio CNDC, 28, rue Bodinier, 20 h.
Entrée libre, sur réservation au 02 41 24 12 12.

Solos multitude.

Un guide "Parcours Histoire d'Angers"

>PUBLICATION

500 objets témoins de l'histoire de la ville… le guide *Parcours Histoire d'Angers* publié par la Ville permet d'accompagner et de prolonger la visite du musée des beaux-arts. Il s'agit d'un véritable livre de cent vingt pages, prenant naissance au Paléolithique et menant le lecteur jusqu'en 2006. Les textes informatifs voisinent avec pas moins de cent quatre-vingt-douze illustrations : photos d'objets, reproductions de dessins et de tableaux, sans oublier de très intéressants plans d'Angers à différentes époques. Autant d'éléments puisés dans les collections permanentes de la partie muséographique du musée des beaux-arts dédiée à l'histoire d'Angers. ■

Guide Parcours Histoire d'Angers disponible au musée des beaux-arts. 20 euros.

Thierry Bonnet

Frédéric Bélier-Garcia, nouveau directeur du centre dramatique

>PORTRAIT

"Un théâtre moderne, festif et populaire." Voilà comment pourrait se résumer le programme de Frédéric Bélier-Garcia, le nouveau directeur du centre dramatique national. Début janvier, il a succédé à ce poste à Claude Yersin, qui dirigeait la structure depuis sa fondation il y a vingt ans. Après avoir été quelques années prof de philo puis journaliste, Frédéric Bélier-Garcia est rattrapé par son histoire. Sa mère n'est autre que la comédienne et metteur en scène Nicole Garcia.
L'homme a donc baigné dès sa naissance dans le milieu artistique et a grandi au rythme des tournées maternelles. À partir de 1999, il devient lui-même metteur en scène de théâtre. *"Cela est le fruit de rencontres, presque du hasard,"* remarque pourtant l'homme de théâtre. À partir de cette date, il monte également des opéras, écrit des pièces de théâtres, signe plusieurs scénarios de cinéma…
Il se constitue un très beau carnet d'adresses avec des noms comme Isabelle Carré, les frères Podalydès, André Dussolier, Zabou Breitman, Emmanuelle Devos…
Ce changement de directeur correspond à une date charnière pour le centre dramatique qui intégrera en avril prochain le théâtre le Quai. *"Un outil superbe"*, selon Frédéric Bélier-Garcia, qui sera le lieu de confluence de tous les arts vivants.
Au vu de son curriculum vitae, cela convient parfaitement au nouveau directeur de théâtre, qui souhaite créer des *"ouvertures vers le lyrique, la musique ou la danse"*. ■

>CINÉMA

Jusqu'au 28 janvier
Festival Premiers Plans
Sélection de premiers films européens, rétrospective Pasolini, le documentaire européen, le cinéma d'animation britannique.
(détail dans le programme Vivre à Angers diffusé dans les cinémas)

31 janvier et 3, 4 février
Nanny McPhee
Dès 6 ans. 4,50 €. 13h45, Les 400 Coups.

7 février
Chef !
Documentaire de Jean-Marie Téno (Cameroun). Cinémas d'Afrique. 20 h 30, espace culturel de l'université.

7 et 8 février
Mecanics
Festival Boule de gomme. Ciné-concert, 18 mois à 5 ans. 4 €. Le 7, à 16 h ; le 8, à 10 h et 14h30, centre Jean-Vilar.

7 et 10 au 13 février
Cars
Dès 6 ans. 4,50 €. 13h45, Les 400 Coups.

7 au 13 et 21 au 25 février
Vive le sport
Festival Boule de gomme. Dès 6 ans. 4,50 €. 13h45, Les 400 Coups.

14 au 20 février
Zig-Zag
Dès 8 ans. 4,50 €. 13h45, Les 400 Coups.

>CONFÉRENCES

26 janvier
Comptes ruraux en Anjou
Par Jacques de Latrollière, et L'évolution au cours des siècles du réseau des routes nationales, par Georges Reverdy. Académie d'Angers. 16 h, hôtel de Livois.

27 janvier
Psychanalyse : pourquoi les jeunes filles ne mangent pas
3 à 7 €. 14h30 - 18 h, institut municipal.

29 janvier
Représenter la musique : festins de dieux à la Renaissance
17 h, institut municipal.

Le financement de la culture à l'étranger
Par Frédéric Martel. 18 h, Bibliothèque anglophone, 60, rue Boisnet.

30 janvier
Parcs paysagers et agricoles du milieu du XIXe siècle
18h30, institut municipal.

Les mères adolescentes
18h30, institut municipal.

Le Poitou roman : Notre-Dame-la-Grande, abbaye de Nieul
17 h, institut municipal.

30 et 31 janvier
Finlande
Connaissance du Monde. 4,50 à 8 €. Le 30, à 14h30, 17h30 et 20 h 30, centre de congrès ; le 31, à 14 h30 et 18h30, théâtre Chanzy.

31 janvier
La ville dans le roman africain francophone
18h30, institut municipal.

Société et culture du peuple touareg
Exemple des Touaregs de l'Adagh au Mali, par Mohamed Ag Erless, anthropologue. 20h15, institut municipal.

Géographie de la population : les flux migratoires
18h30, institut municipal.

1er février
L'Anjou, de la chute de l'empire romain à l'avènement des Plantagenêt
18h30, institut municipal.

The Irish Renaissance : James Joyce
En anglais. 18h30, institut municipal.

2 février
Histoire du cinéma : James Mason
18h30, institut municipal.

3 février
Visages de… Mozart
Par Joëlle Chaulin. Et Anne-Yvonne Bertholet et Bertrand Ott, piano à quatre mains. Musique et Mouvement. 3 et 5 €. 15h30, espace culturel de l'université.

Écologie et technologie, promesses et menaces
Forum annuel de la Société angevine de philosophie. Avec Gilbert Hottois, Catherine Larrère, Jean-Paul Deléage, André Lebeau, Jean-Yves Goffi, Lucien Guirlinger. Gratuit. 9 h - 12h30 et 14h30 - 18h30, centre de congrès.

5 février
D'ombre et de lumière… jusqu'au dernier soleil : Rembrandt, La Tour, Van Gogh
Par Marie-Claude Rousseau. Présence des Arts. 20 h, Le Bon-Pasteur.

Musique et vanités au XVIIe siècle
17 h, institut municipal.

Le Poitou roman : Saint-Pierre de Chavigny, Saint-Savin-la-Gartempe
18h30, institut municipal.

6 février
Carte blanche à Jack Guittot, urbaniste
CAUE 49. 18h30, Maison de l'architecture, avenue René-Gasnier.

Le commerce équitable, constats et perspectives
Par Jean-Pierre Doussin, président de Max-Havelaar France. 18h30, ESSCA, 1, rue Lakanal.

Culture scientifique et technique
Projection et débat. 20 h 30, espace culturel de l'université.

L'écologie et la pratique d'installation paysagère dans l'espace social
Par Gilles Bruni. 18 h, artothèque, 75, rue Bressigny.

À quoi sert le discours sécuritaire ?
Par Laurent Bonelli, sociologue. Espace Éthique Angevin. 2 et 5€. 20 h 30, lycée du-Bellay.

Biotechnologies et santé, enjeux et avenir
Par Axel Kahn, généticien. 40e anniversaire des IUT. 17h45, UFR de Lettres, bd Lavoisier.

7 février
Biologie : drosophile et génétique
18h30, institut municipal.

Ville cruelle, de Mongo Beti, un roman fondateur
18h30, institut municipal.

8 février
Le scoutisme en Anjou, des origines à nos jours
Par Christophe Carichon. Société des études angevines. 2,50 à 4,60 €. 20 h 45, La Godeline, 73, rue Plantagenêt.

The Irish Renaissance : James Joyce
(voir 1er février)

Angers et l'Anjou aux périls de l'Ouest (751 - 911)
18h30, institut municipal.

Femmes, mythes, histoire et littérature : Jeanne d'Arc
17h15, institut municipal.

9 février
Il était une fois… Madagascar
Film réalisé et commenté par Antoine. Connaissance du Monde. Au profit de l'association Anjou-Madagascar. 10 et 12 €. 14h30, 17h30 et 20 h 30, THV Saint-Barthélemy-d'Anjou.

Histoire de la paroisse Sainte-Bernadette
Par Jean-Claude Rénier, et L'universalité de la symbolique du Graal, par Louis Simon. Académie d'Angers. 16 h, hôtel de Livois.

Histoire du cinéma : Ginger Rogers
18h30, institut municipal.

13 février
Comment les religions conçoivent-elles et construisent-elles l'Homme ?
Centre de rencontres et de dialogues interreligieux. 20 h 30, bar Le 23, 23, rue Voltaire.

15 février
Pierre Prunet en Maine-et-Loire (1964-1982)
Par Pascal Prunet. CAUE 49. 18h30, Maison de l'architecture, avenue René-Gasnier.

23 février
Les débuts de l'aéronautique et les pionniers angevins
Par Henri Dellacassa, Jacques Boisnard, Pierre Christiaens, et Épopée du Dixmüde et l'Angevin Jean du Plessis de Grénedan, par Claude Vaissier. Académie d'Angers. 15 h, hôtel de Livois.

Lecture, le 15 février.

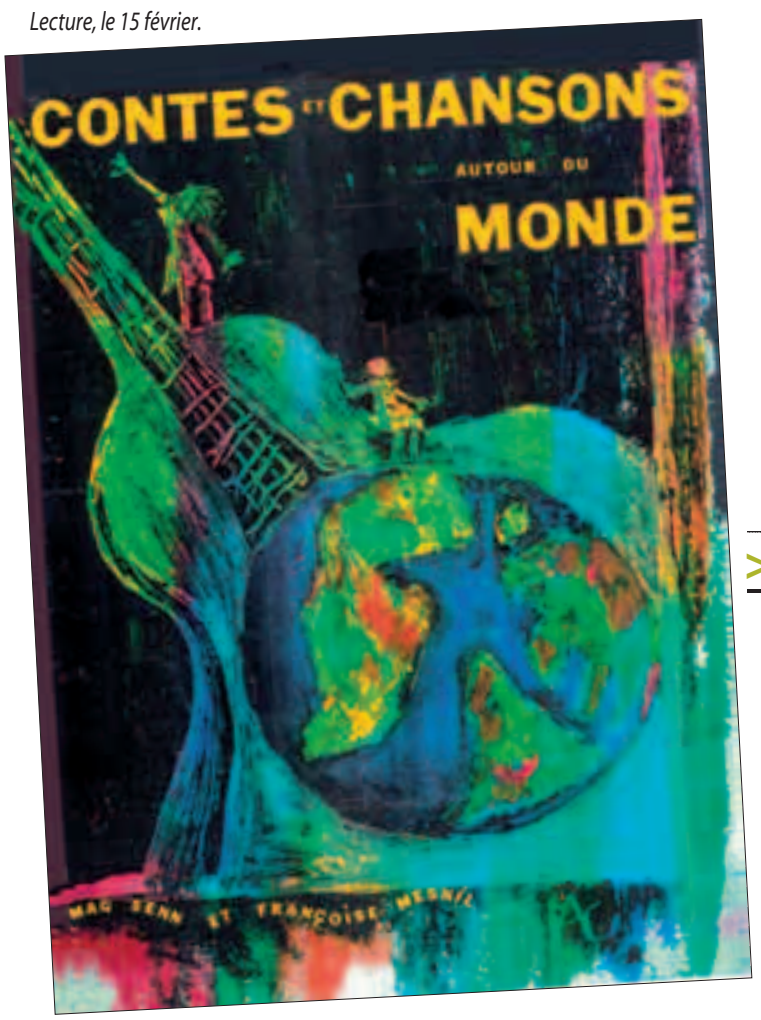

>DANSE

1er février
Solos multitude
Le CNDC invite la Cinémathèque de la danse. Gratuit sur réservation au 0241241212. 20 h, studios Bodinier.

4 février
Danses et légendes de Tahiti
18 h, centre de congrès.

6 au 8 février
Ateliers publics CNDC, Lisa Nelson
Gratuit sur réservation au 0241241212. Les 6 et 7, à 19 h et 21 h, studios Bodinier ; le 8, à 19 h et 21 h, studios des Abattoirs, bd du Doyenné.

9 février
Ouverture studio à François Grippeau
CNDC. 14h30, studios des Abattoirs, bd du Doyenné.

10 février
Escale métisse, les danses d'Afrique
Table ronde autour de la transmission des danses d'Afrique ; initiation à la danse africaine ; films chorégraphiques d'artistes africains ; exposition ; ateliers découverte musicale ; spectacles ; bal du village. Association Yedele. Maison de quartier Saint-Serge.

>LECTURES

30 janvier
Christian Garcin
Dits et Nouvelles. 20 h 30, bibliothèque Toussaint.

31 janvier
Xavier-Laurent Petit
Prix J'ai lu, j'élis. 15 h, bibliothèque Monplaisir.

Tenugui ou la serviette magique
Cie Pokkowapa. Conte jeune public. 3,50 à 6,50 €. 10 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

6 février
Daniel Biga
Poésie. 20 h 30, bibliothèque anglophone, 60, rue Boisnet.

7 février
Heure du conte traduite en langage des signes
Avec l'association "Un signe" et le centre Charlotte-Blouin. 15h30, bibliothèque des Justices.

Susie Morgenstern
Prix J'ai lu, j'élis. 15 h, bibliothèque des Justices.

9 février
Gabriel Kinsa
Festival Boule de gomme. Contes africains, dès 5 ans. Gratuit. 19h30, Le Trois-Mâts.

10 février
Chuuut !
Festival Boule de gomme. Contes par Annabelle Sergent. 2 à 5 ans. 3 €. 10h30, maison pour tous de Verneau.

15 février
Contes et chansons autour du monde
Festival Boule de gomme. Cie Le P'tit Chariot. 4 €. 3 à 6 ans, à 10 h; 7 à 12 ans, à 15 h, Maison de quartier Saint-Serge, rue Duboys.

21 février
Contes par-dessus gué
Par Colombe Lecat-Warda. Et Hervé Rolland, musique. 6,50 à 11,50 €. 10h30 et 16 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

22 février
Arbre mon ami
Par Denise Schaffer. 3 à 7 ans. 3,50 à 6,50 €. 10h30 et 16 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

Cont'corde
Par Olivier Hédin et Mark Chaignon, musique. 6,50 à 11,50 €. 20 h 30, théâtre du Champ-de-Bataille.

23 février
Contes érotiques
Par Yannick Le Feubec et Laurence Roussel. Adultes. 6,50 à 11,50 €. 20 h 30, théâtre du Champ-de-Bataille.

Contes africains
Par Dominique N'Goma. Dès 7 ans. 3,50 à 6,50 €. 10h30 et 16 h, Champ-de-Bataille.

>MUSIQUE

26 janvier
Rencontre avec Paul Personne
17h30, FNAC.

The Bushmen
Emo pop rock. 3 €. 20 h 30, T'es rock coco, rue Beaurepaire.

Menuau, Breton, Rousserie, Gritz
Jazz. Précédé d'une pièce de théâtre par la troupe "Au-delà des frontières". Et repas Nouvelle-Orléans. 2 et 3 € ; gratuit moins de 12 ans. 19 h, centre Jacques-Tati.

Rabia Jabrane et Meskalyl
Concert tapas. 19h30, Le Trois-Mâts.

Recomposition et Rubin Steiner
100 musiciens filmés pour un concert virtuel sur 4 écrans. Festival Premiers Plans. Gratuit. 20 h 45 - 3 h, Le Chabada.

Élèves du conservatoire
Dvorak, Chabrier, Bartok. 20 h 30, chapelle des Ursules.

27 janvier
Gala des Amis de l'art lyrique
5 à 10 €. 17 h, Grand-Théâtre.

Orgue, trombone et chorale
Au profit de Soli Mali avec Louis Raimbault (orgue), Michel Percereau (trombone), Michel Bardon et La Gabare. Bach, Haendel, Couperin, Gounod. 5 et 10 €. Réservation au 02 41 32 21 02. 20 h 30, chapelle du Bon-Pasteur.

Symphonie à l'ESAG pour l'orchestre du lycée David
Amphi de l'école du Génie, 106, rue Éblé. 20 h 30. 5 à 8 €. Réservation : 02 41 24 86 21.

27 et 28 janvier
Chorale Ocarina
5 et 8 €. Le 27, à 20 h 30 ; le 28, à 15 h, théâtre Chanzy.

30 janvier
Trio Wanderer et Philippe Berrod, clarinette
Trio n° 1, en si majeur op. 8, de Brahms ; La Vallée d'Obermann (transcription), de Liszt ; Quatuor pour la fin du temps, de Messiaen. Mardis Musicaux. 10 à 26 €. 20 h 30, Grand-Théâtre.

L'ensemble Quam Dilecta.

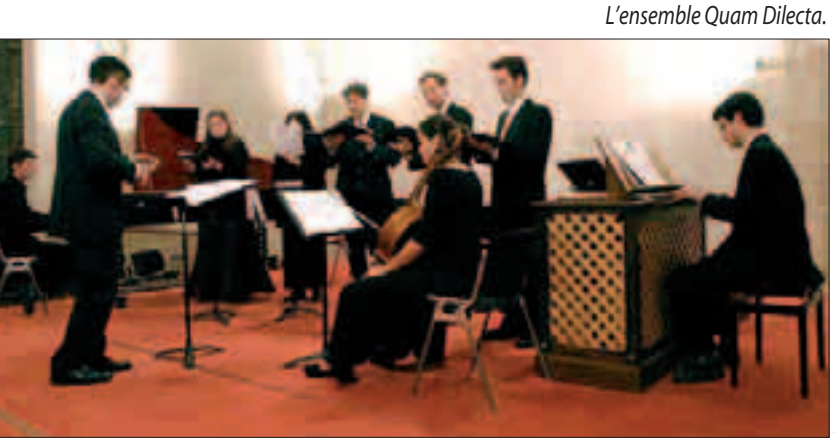
Éric de la Garanderie

31 janvier
Rencontre avec Jean-Louis Bergère
17h30, FNAC.

Sinclair
22 et 24 €. 20 h 45, Le Chabada.

Jean-Louis Bergère
Chansons et lectures. Gratuit. 20 h 30, espace culturel de l'université.

Audition de la classe de clavecin de Françoise Marmin
19 h, conservatoire.

1er février
Musiciens pour la Palestine
MAP, Dal'Ouna, Aïwa, Kamilya Jubran. 12 et 15 €. 20 h 45, Le Chabada.

1er et 2 février
En avant-scène
Tremplin jeunes talents. Quatre concerts chaque soir. Espace culturel de l'université.

Signal Électrique
Électron. Festival Aglagla. 19,50 €. 20 h 30, T'es rock coco.

2 février
Modern Factory
Tjekël, Le Plan B, Arno Gonzalez, DJ sets. Electro house minimal. 11 et 13 €. 22 h - 4 h, Le Chabada.

Musique et Mouvement
20 h, chapelle des Ursules.

Trombone au conservatoire
Classe de Philippe Giraud, 18h30, conservatoire.

3 février
Enrico Macias
20 h 30, centre de congrès.

Angers en chansons
11 à 14 €. 20 h 30, Le Trois-Mâts.

Musique de chambre
De Marie-Pierre Vendôme, 17 h, foyer du Grand-Théâtre.

6 février
Catherine Honorat, flûte ; Julia Hetsch, piano
Association Hors Piste. 20 h 30, chapelle des Ursules.

7 février
Tuba au conservatoire
Classe de Matthieu Challenge, 18h30, conservatoire.

8 février
Nuit de l'alligator
Son of Dave, Bo Weavil, Archie Bronson Outfit. Blues, rock, folk. 11 et 13 €. 20 h 45, Le Chabada.

Ensemble Quam Dilecta
Direction, Jean-Paul Boury. Et 6 chanteurs, orgue et cornet. Motets de la famille Bach et des prédécesseurs de Jean-Sébastien Bach à Leipzig. Anacréon. 10 à 21 €. 20 h 30, chapelle du Bon-Pasteur.

8 et 9 février
Festival Art'Koustik
Le 8 : Hocus Pocus, Steve Adey, Greenspace ; le 9 : Nouvel R, Minotaurs, Boutique du Tao. 8 € la soirée, 12 € les deux. 21 h, espace culturel de l'université.

9 février
Mashiro
Rock, electro rock. gratuit. 18h30 - 21 h 30, Le Chabada.

10 février
Chœur de France Pays de la Loire
170 choristes interprètent des chansons d'espoir et de liberté. 20 h 30, centre de congrès.

11 et 15 février
Symphonie n° 6 "tragique", de Gustav Mahler
ONPL. Direction, Isaac Karabtchevsky. 10 à 26 €. Le 11, à 17 h; le 15, à 20 h 30, centre de congrès.

14 février
Cinq frères fadas
Festival Boule de gomme. Les Farfadas. Dès 5 ans. 4 €. 14h30, Le Chabada.

15 février
Dagoba, Eyeless et Barback
Metal. 11 et 13 €. 20 h 45, Le Chabada.

20 février
Henri Demarquette, violoncelle, et Michel Dalberto, piano
Sonate en si bémol majeur, de Mendelssohn ; Sonate de requiem op. 283, de Greif ; 2e sonate op. 99 en fa majeur, de Brahms. Mardis Musicaux. 10 à 26 €. 20 h 30, Grand-Théâtre.

>THÉATRE

25 et 26 janvier
Tout baigne
Cie les R'Culéens. 6 à 9 €. 21 h, théâtre Chanzy.

26 au 28 janvier
Le béret et la tortue
Comédie de Gérald Sibleyras et Jean Dell. Cie Les Arthurs. 12 et 15 €. Les 26 et 27, à 20h45; le 28 h, à 17 h, à L'Avant-Scène, Trélazé.

27, 28 janvier
Quelle famille !
Comédie de Francis Joffo. Mise en scène, Sylvie Sauloup-Oger et Jean-Pierre Barrier. Comité Saint-Maurille. 3 à 7 €. Le 27, à 20h30; le 28, à 15 h, salle Emstal, Les Ponts-de-Cé.

La Nuit de l'alligator, le 8 février.

28 et 29 janvier
Les masques
Création Cie Démons et Merveilles. 3 acteurs, 24 masques et 1 marionnette. Dès 6 ans. Le 28, à 15 h ; le 29, à 9h30 et 14h30, centre Georges-Brassens.

30 janvier
Les Zygomatiks
Improvisation. 4 et 6 €. 20 h 30, espace culturel de l'université.

31 janvier et 3, 4 février
Juguêm-Juguêm
Cie Pokkowapa. Jeune public. 3,50 à 6,50 €. Le 31, à 15 h 30; les 3 et 4 février, à 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

3 février
Tant qu'on aime encore…
Cie Arc-en-Ciel. Au profit des Amis des enfants du monde. 6 à 12 €. 20 h 30, théâtre Chanzy.

LIMA
Match d'improvisation. 7 et 9 €. 20 h 30, MPT Monplaisir.

3, 4, 10, 11 et 16 février
Quelle famille !
Les 3, 10 et 16, à 20 h 30; les 4 et 11, à 15 h. *(voir 27 janvier)*

7 février
Le suicide aux différents âges de la vie, parlons-en
Théâtre interactif. Gratuit. 20 h 30, théâtre Chanzy.

Et si on écoutait les animaux, qu'est-ce qu'ils nous diraient ?
Festival Boule de gomme. Two's Company. 3 à 7 ans. 4 €. 10 h et 15 h, maison de quartier Saint-Serge.

8 et 9 février
Plus vraie que nature
Comédie de Martial Courcier. Les Arthurs. 21 h, centre Georges-Brassens, Avrillé.

Mashiro.

9 février
Jazir
Festival Boule de gomme. Cie Drolatic Industry. Marionnettes, 3 à 7 ans. 4 €. 10 h et 14 h 30, centre Jean-Vilar.

10 et 11 février
Nosferatu
Festival Boule de gomme. Bob Théâtre. Dès 7 ans. 6 €. Le 10, à 20 h 30; le 11, à 11 h et 15 h, centre Jean-Vilar.

12 février
Hansl et Greutl
Festival Boule de gomme. Bob Théâtre. Dès 5 ans. 5 €. 14 h et 16 h 30, centre Jean-Vilar.

1, 2, 3… !
Festival Boule de gomme. Artbigüe Compagnie. Musique et marionnettes, 3 à 6 ans. 4 €. 10 h, MPT Monplaisir.

13 février
À table !
Festival Boule de gomme. Cie Les 3 T. Théâtre et marionnettes. 3 à 6 ans. 3 et 5 €. 11 h, Angers Centre Animation, rue Thiers.

Bynnochio de Mergerac
Festival Boule de gomme. Bouffou Théâtre. 4 à 8 ans. 5 €. 15 h et 17 h 30, centre Jean-Vilar.

13 au 18 février
P'tit bout
Festival Boule de gomme. Atelier 44. Théâtre masqué et marionnettes. 3,50 à 6,50 €. Les 13, 15 et 16, à 16 h ; le 14, à 14 h 30 ; les 17 et 18, à 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

22 février
Pygmalion
De Georges-Bernard Shaw. Mise en scène, Nicolas Briançon. Nomination aux Molières 2006. Tournées Baret. 24 à 48 €. 20 h, Grand-Théâtre.

>VISITES

26 janvier
ZAC Mollière
Par Jean-Marie Lebois, architecte. Inscription auprès de la Maison de l'architecture, 02 41 22 99 99.

3 février
La collégiale Saint-Martin
Par Mieke Overlaet. Inscription auprès d'Angers Loire Tourisme, 02 41 23 50 00. 5,50 à 7 €. 15 h, 23, rue Saint-Martin.

Du 5 février au 2 mars
Made in Angers
Découvrez les entreprises de l'agglomération. Inscriptions : Angers Loire Tourisme, 02 41 23 50 00.

>EXPOSITIONS

Du 19 janvier au 24 février
Paul Armand Gette
Autour de Fragonard
En remplacement des œuvres de Fragonard exposées à Barcelone. Musée des beaux-arts.

Du 25 janvier au 23 février
Dans 10 000 ans
Peintures de Patrick Rocard. Lundi au samedi, 9 h - 19 h, bibliothèque universitaire, 5, rue Le Nôtre.

Jusqu'au 28 janvier
Voyages en Loire
Aquarelles de Solange Thibault. 11 h - 18 h, tour Saint-Aubin.

Du 30 janvier au 19 février
Fête de la marionnette
Festival Boule de gomme. 80 poupées et marottes, décors. Théâtre Billenbois. Centre Jean-Vilar.

Jusqu'au 31 janvier
Objets d'art, objets rares
2 et 3 € ; gratuit moins de 18 ans. 13 h - 18 h, collégiale Saint-Martin.

Du 1er au 11 février
La nuit
Peintures de François Gerzé. Tous les jours, 10 h - 12 h et 13 h 30 - 20 h, tour Saint-Aubin.

Jusqu'au 2 février
Rythm and soul
Peintures et installations de Philippe Neau. Lundi, mardi, vendredi, 14 h - 18 h, galerie Art en Tête, lycée David.

Du 3 au 12 février
Salon de la Doutre
Peintures, sculptures. Invité d'honneur, Roger Metais. Gratuit. Tous les jours, 14 h - 19 h, à l'hôtel des Pénitentes et à la galerie des Deux-Voûtes, 17, rue Beaurepaire.

Du 3 février au 2 mars
Création de variétés, variété de créations
Les innovations végétales en Anjou, de 1800 à nos jours. Terre des Sciences. Lundi au vendredi. INH, 2, rue Le Nôtre.

Du 3 février au 1er avril
Fabriques de marque, marques de fabrique
Histoire de l'industrie à Angers. Tous les jours, 11 h - 18 h, salle Chemellier. Gratuit.

Jusqu'au 11 février
L'Anjou depuis 600 millions d'années
Lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30 ; week-end, 14 h - 17 h 30, Maison de l'environnement.

Du 13 au 28 février
André Caquot, une vie au service de la Bible
Présence des Arts. Université catholique de l'Ouest.

Du 13 février au 26 mars
Aquarelles des bords de Loire et d'Angers
De Luce François. Lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30 ; week-end, 14 h - 17 h 30, Maison de l'environnement.

Jusqu'au 24 février
Frédéric Bouffandeau
Papier peint. Mardi au samedi, 14 h - 18 h, artothèque, 75, rue Bressigny.

Jusqu'au 25 février
Frédéric Bouffandeau
Peinture. 3 à 4 €. Mardi au dimanche, 14 h - 18 h, musée des beaux-arts.

Jusqu'au 28 février
Métamorphoses
Transferts, collages, peintures d'Agnès Ouvaroff. 10 h - 12 h et 14 h - 18 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

Jusqu'au 9 mars
50 ans d'architecture métallique en Europe
CAUE 49. Lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 14 h - 18 h ; dimanche, 14 h - 18 h, Maison de l'architecture, avenue René-Gasnier.

Jusqu'au 25 mars
La mémoire de nos rues
Rétrospective Charles Tranchand (1884 - 1955), peintures. Mardi au samedi, 12 h - 19 h ; dimanche 14 h - 18 h, Grand-Théâtre.

Jusqu'au 15 avril
Lancelot-Théodore Turpin de Crissé
Peintures et dessins. 3 et 4 €. 14 h - 18 h, au musée des beaux-arts.

Jusqu'au 13 mai
Artapestry
Première triennale européenne de la tapisserie. 53 œuvres de seize pays d'Europe. 3 et 4 €. Mardi au dimanche, 10 h - 12 h et 14 h - 18 h, musée de la tapisserie contemporaine.

L'œuvre de Turpin de Crissé est à découvrir au musée des beaux-arts jusqu'au 15 avril.

Jean-Patrice Campion

Chaque soir, tous les bus de la Cotra viennent se garer en rang d'oignons sur leur grand parking à Saint-Barthélemy-d'Anjou. Sur ce même site se trouvent le poste de commandement où est régulé le trafic et le centre de maintenance où sont entretenus les véhicules.

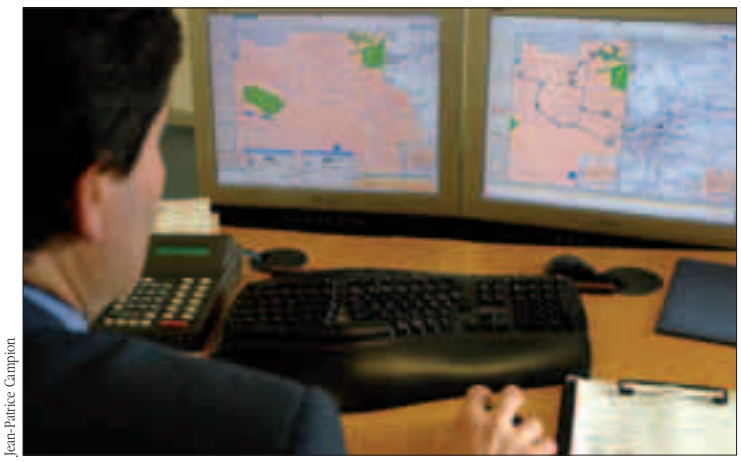

Jean-Patrice Campion

Jean-Patrice Campion

La Cotra se découvre à *Made*

***Made in Angers*, le mois du tourisme d'entreprise, se déroule du 5 février au 2 mars. Visite chez l'un des participants : le site de la Cotra à Saint-Barthélemy-d'Anjou.**

>TOURISME

Ils sont 140 à arpenter quotidiennement les rues. Leurs couleurs – bleu et blanc – sont familières à tous les Angevins. Ce sont les bus de la Cotra [1]. Mais derrière cette évidence, c'est une mécanique de haute précision qui permet chaque jour de transporter plus de 110 000 Angevins dans l'agglomération. C'est sur la zone industrielle de Saint-Barthélemy-d'Anjou que se trouve le centre névralgique de la Cotra. Un site qui ne dort jamais. En effet, le premier bus quitte le dépôt vers 5 h du matin et le dernier rentre vers 2 h le lendemain. Et les trois petites heures où rien ne circule sont mises à profit pour nettoyer l'ensemble des véhicules. Logiquement, le site de Saint-Barthélemy est avant tout un immense parking où, chaque soir, viennent se garer en rang d'oignons tous les bus.

C'est aussi là que se trouve l'étonnant poste de commandement : une grande salle où deux techniciens s'affairent devant de grands écrans d'ordinateurs. Y défilent en permanence les cartes d'Angers et de sa région, ainsi qu'une multitude de grilles horaires. Des petits triangles colorés se déplacent au fil des rues. Chacun symbolise un bus : rouge signifie qu'il est en avance sur son horaire ; vert, en retard ; gris, dans les temps. Chaque véhicule est suivi par un système GPS. La précision est au mètre près. "*80 % de nos bus sont à l'heure,* se félicite Guy Bienvenu, le chargé de communication. *Une performance que nous maintenons année après année alors que la circulation ne cesse de croître. En ville, on se déplace beaucoup plus rapidement en bus qu'en voiture.*" Néanmoins, quand un bus est ralenti, les techniciens du poste de commandement interviennent. Leur mission est d'assurer la régularité du trafic. Ainsi, le bus 417 s'est retrouvé coincé dans la circulation et a pris

88 entreprises à visiter

Chaque année, *Made in Angers*, l'événement angevin du tourisme industriel, grossit en importance. La manifestation sert désormais de référence au niveau national. L'an passé, pas moins de 16 500 visiteurs ont fréquenté l'une ou l'autre des visites. Pour cette huitième édition, quatre-vingt-huit entreprises ont accepté d'ouvrir leurs portes du 5 février au 2 mars. Désormais la manifestation s'étend sur tout le pays d'Angers. Il y a évidemment les incontournables que sont notamment les Ardoisières, Cointreau, Scania, Thyssen… Mais on trouve également une multitude de petites et moyennes entreprises de tous les secteurs d'activités. À noter cette année : des artisans d'art qui ouvriront leur atelier. Il ne faut pas non plus oublier les désormais traditionnels week-ends thématiques : musées insolites, métiers d'art et week-end gourmand. Les visites grand public se dérouleront du 12 au 23 février. Réservation obligatoire. Pour simplifier ces réservations, il est désormais possible d'effectuer la démarche par internet.

Le programme complet est disponible notamment à l'office du tourisme. Tarif : 5 euros la visite ; 15 euros, le forfait de quatre. Renseignements et réservations à l'office de Tourisme, place Kennedy, 02 41 23 50 00 ou au www.angersloiretourisme.com

La Cotra en quelques chiffres

20,21 km/h c'est la vitesse moyenne des bus (arrêt compris)
480 employés dont 380 chauffeurs
26 418 790 voyages par an
9 061 700 km par an
3 500 000 litres de gas-oil consommés par an
1 600 passages quotidiens de bus boulevard Foch
1 404 arrêts sur le réseau

Jean-Patrice Campion

La journée et la vie d'un bus

La ligne numéro 1 entre Belle-Beille et la Roseraie est la plus fréquentée du réseau. Elle est longue de 11 km. Aux heures de pointe, on compte jusqu'à dix-huit bus qui desservent simultanément cette ligne. Suivons un de ceux-ci.
5 h 34 : Il quitte le dépôt de Saint-Barthélemy-d'Anjou
6 h 01 : il prend son service à Belle-Beille
6 h 21 : premier passage en centre-ville
6 h 33 : première arrivée à la Roseraie
6 h 38 : départ après une pause de 5 minutes
7 h 08 : fin de la première rotation complète
Ce bus fera ainsi dix rotations dans la journée et parcourra 220 km. Cinq chauffeurs différents se succéderont à son volant et il verra passer 28 000 passagers.
21 h 17 : retour au dépôt
Un bus passe en révision complète tous les 30 000 km. Il a en moyenne une durée de vie de dix-sept ans. En fin de carrière, il a effectué environ 750 000 km.

in Angers

14 mn de retard. Un petit coup de téléphone au chauffeur s'impose. "*Robert, à la prochaine station, tu laisses tes derniers voyageurs au bus qui est juste derrière toi. Puis, tu rejoins le terminus pour repartir à l'heure.*" Sur l'écran, le 417 repasse du vert au gris. Retour à la normale sur la ligne 4.
Au poste de commandement, on connaît également en temps réel le nombre de montées et de descentes à chaque arrêt. "*Des chiffres qu'on analyse en permanence pour ajuster au mieux le service,* poursuit Guy Bienvenu. *Nous tenons également compte de l'actualité. Exemple : une entreprise comme Médéric s'installe près de la gare avec plusieurs centaines d'employés. Nous devons nous adapter à leurs habitudes.*"
L'autre lieu essentiel à découvrir est l'atelier de maintenance : grand garage où une vingtaine de bus passent quotidiennement entre les mains de la quarantaine de garagistes. Au magasin, pas moins de trois mille références de pièces détachées. La Cotra possède, en effet, des bus de trois marques différentes : Renault, Heuliez et Scania. "*On a fait le calcul,* remarque Guy Bienvenu. *Si on montait ensemble toutes les pièces que les gars de l'atelier installent sur l'ensemble du parc, on pourrait construire un nouveau bus tous les six mois.*" ■

Benoît Chanteloup

(1) L'entreprise Keolis est gestionnaire du réseau angevin de la Cotra pour le compte d'Angers Loire Métropole.

Inventer son personnage de carnaval

>ANIMATION

Il est déjà temps de préparer le grand festin ! C'est le thème du 14e carnaval en centre ville, le 24 mars. Tous les Angevins sont invités à y participer et à s'inscrire dès maintenant aux ateliers proposés, avec l'aide de la compagnie Lez'arts vers, dans sept maisons de quartier [1].
La fabrication de chars et de structures a déjà commencé et se poursuit. À venir tout prochainement, les 27 janvier et 3 février, un stage de création de marionnettes géantes, du même type que celles de l'an dernier. "*Cette fois, elles seront habillées et dotées d'un visage expressif : nous travaillons spécialement pour cela avec une plasticienne,* souligne Nicolas Bidet, de Lez'arts vers, coordinateur général. *Ainsi, chaque participant au stage aura la possibilité de s'inventer un personnage pour le défilé du carnaval*".
Enfin, pendant les vacances de février, d'autres ateliers sont prévus. Au programme notamment, fabrication de grands masques. "*Nous avons formé les animateurs des maisons de quartier pour qu'ils puissent eux-mêmes encadrer les stages pour le public,* explique Nicolas Bidet. *Le fait de porter ces masques génère un jeu d'acteur !*" ■

(1) Doutre – Saint-Jacques – Saint-Nicolas, Lac-de-Maine, Justices – Madeleine – Saint-Léonard, Centre-ville, Belle-Beille, Verneau et Monplaisir.

Contact : Nicolas Bidet, Lez'arts vers, 06 28 06 02 13.

Thierry Bonnet

L'entreprise L'Aiglon, le "Hermès angevin", a sorti la ceinture de l'oubli après 1945. Et a fait d'Angers le berceau d'un autre genre de ceinture : la ceinture de sécurité.

>HISTOIRE

Angers, berceau de la cein et… de sécurit

Mannequin portant les ceintures l'Aiglon. 1958.

François Bayon, tailleur militaire à Tours en 1889, invente une ceinture de maintien pour hommes. Fervent bonapartiste, et alors que triomphe la pièce d'Edmond Rostand en 1900, il baptise son entreprise L'Aiglon. Parce que les hommes se mettent à faire moins ripaille et plus de sport…, il se tourne vers la gaine pour femme avant 1914. Sa fille épouse son cousin germain Henri-Joseph Bayon, également tailleur militaire. Nommé à la nouvelle caserne Langlois d'Angers, ce dernier trouve plus intéressant de reprendre l'affaire de son beau-père et, comme il a des relations à Angers, la transfère dans cette ville vers 1918, 55, rue Desjardins.

La ceinture en cuir

Vers 1925, il se défausse de l'activité "gaines" sur Warner's L'Aiglon, société fondée avec une firme américaine, et invente une nouvelle spécialité, les ceintures en cuir tressé, puis en cuir élastique. Elles vont faire la renommée de L'Aiglon, dans l'esprit "accessoire de luxe". Observant le marché, il constate que les bretelles sont un accessoire négligé et conçoit des bretelles de luxe. Un joli succès ! Ses fabrications comprennent aussi jarretelles, cravates et supports-chaussettes, sortes d'élastiques pour tenir les chaussettes, qui en sont alors dépourvues.
Le crack de 1929 amène Joseph Bayon à faire de l'exportation, mettant en place un réseau de distributeurs dans le monde entier. Son fils Patrice prend les rênes de l'entreprise en 1947. Il développe les marchés amorcés par son père, spécialement aux États-Unis, avec la création d'une usine filiale, la French Belt Corporation. Très inventif, il ajoute aux ceintures d'autres accessoires du vêtement, grâce à la bonne réputation de l'entreprise auprès d'environ 3 500 distributeurs chemisiers de qualité : gilets fantaisie, nœuds papillon, bracelets de montre, boutons de manchette, parapluies.

Chaque année, une nouvelle invention

Au diable les ceintures épaisses ! La ceinture bords zéro réversible de L'Aiglon fait un tabac à partir de 1953, comme l'ensemble ceinture et boutons de manchette "Initiale" (1962), au chiffre de celui qui le porte. Un important grossiste du monde arabe commande quarante kilos de ceintures d'un seul coup ! En 1965, c'est le lancement de la ceinture femme avec son sac assorti. Un triomphe ! Les matières les plus nobles sont travaillées, jusqu'au phoque, au morse, au cobra… Les cravates sont en calf Foulard, un cuir doux comme de la soie. L'Aiglon est le premier à utiliser pour les articles masculins, dès 1964, un tissu synthétique élastomère : le lycra. Bernard Buffet donne des dessins pour deux bretelles. L'entreprise fabrique elle-même ses boucles de ceinture pour avoir des modèles exclusifs.

À ceinture dorée, clientèle renommée : Kennedy père, Hassan II, le roi Farouk, Johnny Halliday, les acteurs Roger Pierre et Jean-Marc Thibault… Toujours en avance d'une idée, l'Aiglon contribue au développement de la fête des pères dans les années cinquante. Pour sa communication comme pour sa nouvelle usine boulevard Gaston-Birgé (1962), au design dernier cri, L'Aiglon ne lésine jamais : publicités dans "L'Illustration", emballages luxueux, artiste dessinateur - R.-H. Perdriau - à demeure à l'entreprise.

"Bang" !

En 1947, Patrice Bayon est victime d'un grave accident de voiture. Remis après une longue convalescence, il s'aperçoit qu'il a une peur bleue de remonter en voiture. Il fait donc adapter à son véhicule une ceinture d'avion achetée à Air France. Ce qui lui donne l'idée d'une ceinture de sécurité pour automobile, la ceinture "Bang", marque déposée en 1956, homologuée aux États-Unis en 1960. Elle équipe d'abord les compagnies d'aviation, puis, peu à peu, les automobiles. Quand la ceinture de sécurité est en passe de devenir obligatoire, L'Aiglon obtient ses premiers marchés en 1971 avec les grands constructeurs, spécialement Renault. Le département "Sécurité" de l'entreprise donne lieu à la création des sociétés Europtiss (fabrication de sangles) en 1970 et

ture de luxe
é

Sécuraiglon en 1977, faisant d'Angers le berceau européen de la ceinture de sécurité (jusqu'en 2003).
Patrice Bayon prend sa retraite le 31 mars 1983. Aujourd'hui, l'entreprise plus que centenaire poursuit avec Dominique Vigin cette tradition d'inventivité et de luxe. En plus de sa propre marque,

Ceintures de Johnny Halliday. 1963.

elle a la licence, pour ses spécialités – ceintures, bretelles, cravates, petite maroquinerie, bijoux pour hommes –, des marques Guy Laroche, Lanvin et Smalto. Les usines du groupe l'Aiglon, à Ponthierry et à Château-Renault, gèrent d'autres marques prestigieuses comme Lancel, Cardin, Balmain... Bretelles et ceintures tressées main sont toujours fabriquées à Angers. ■

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives

Le café des religions

Thierry Bonnet

Café interreligieux au bar Le 23, rue Voltaire.

>INITIATIVE

Des cafés pour découvrir les religions. Telle est l'initiative engagée en 2001 à Angers par le Centre de rencontres et de dialogue interreligieux, le Cerdi. "*L'idée est simple*, expliquent Pierre Lazarus et Louis-Michel Renier, *il s'agit de permettre à des personnes différentes de se rencontrer, de s'écouter et de montrer, ensemble, que les religions sont capables de produire la paix.*"
L'un parle en tant que juif, l'autre en tant que catholique. "*Islam, judaïsme et catholicisme sont pour le moment les plus représentés, mais notre désir est d'ouvrir le plus largement nos rencontres, y compris aux agnostiques*", insistent les représentants du Cerdi. Pour cela, ils organisent une fois par mois un café interreligieux. Une rencontre informelle, dans un bar d'Angers[1], où chacun peut s'exprimer librement. Là, les interventions s'articulent simplement entre les participants autour d'une question de départ : comment les religions conçoivent-elles et construisent-elles l'Homme ? qu'est-ce que dialoguer ? comment les religions peuvent-elles contribuer à mieux vivre ensemble ? pourquoi les nouvelles croyances et l'irrationnel progressent-ils ?
Pour ceux qui veulent aller plus loin dans la réflexion, le Cerdi organise trois fois par an une conférence. Ces rendez-vous reviennent sur des thèmes déjà abordés à l'occasion des intercafés. À chaque fois, un chrétien, un juif et un musulman planchent sur le sujet, puis exposent leur point de vue avant de débattre avec la salle. Petit changement cette année, les conférences proposées jusqu'à présent à l'université catholique vont tourner dans la ville, "*pour toucher un plus large public et gommer toute connotation*", indiquent les organisateurs. Après une première conférence à la Catho le jeudi 8 février, deux rendez-vous sont ainsi donnés au centre Jean-Vilar à la Roseraie, le jeudi 8 mars, à 20 h 30, puis à la maison pour tous de Monplaisir, 7 rue de l'écriture, le mercredi 18 avril à la même heure. Souhaitant s'ouvrir également aux jeunes, le Cerdi propose depuis peu des rencontres dans les établissements scolaires, en lien avec les enseignants. Il tient également des permanences tous les jeudis, au 5, rue Brault. ■

(1) Le deuxième mardi du mois, à 20 h 30, au bar "Le 23", 23, rue Voltaire.

Cerdi : permanence, 5, rue Brault, le jeudi de 17 h 30 à 19 h 30. www.cerdi.net

Théâtre-débat contre le suicide

>PRÉVENTION

"**Le suicide** *aux différents âges de la vie – Parlons en…*" Sous ce titre, une soirée théâtre – débat est organisée le 7 février, dans le cadre des 11e journées nationales de prévention suicide. La troupe nantaise Théâtre 3 jouera trois situations, présentant une grand-mère, sa petite-fille et sa belle-fille aux prises avec un mal être et des idées suicidaires. Le débat s'engagera ensuite, animé par trois psychologues thérapeutes familiaux.
La soirée est proposée par un collectif organisateur constitué de la direction Santé publique de la Ville et des associations Soins Santé, Association d'aide aux victimes d'abus sexuels, Accueil temps libre animation sociale, SOS Amitié région d'Angers et Au Cœur des flots. ■

Journées nationales de prévention suicide
Théâtre Chanzy, le 7 février à 20 h 30, gratuit.

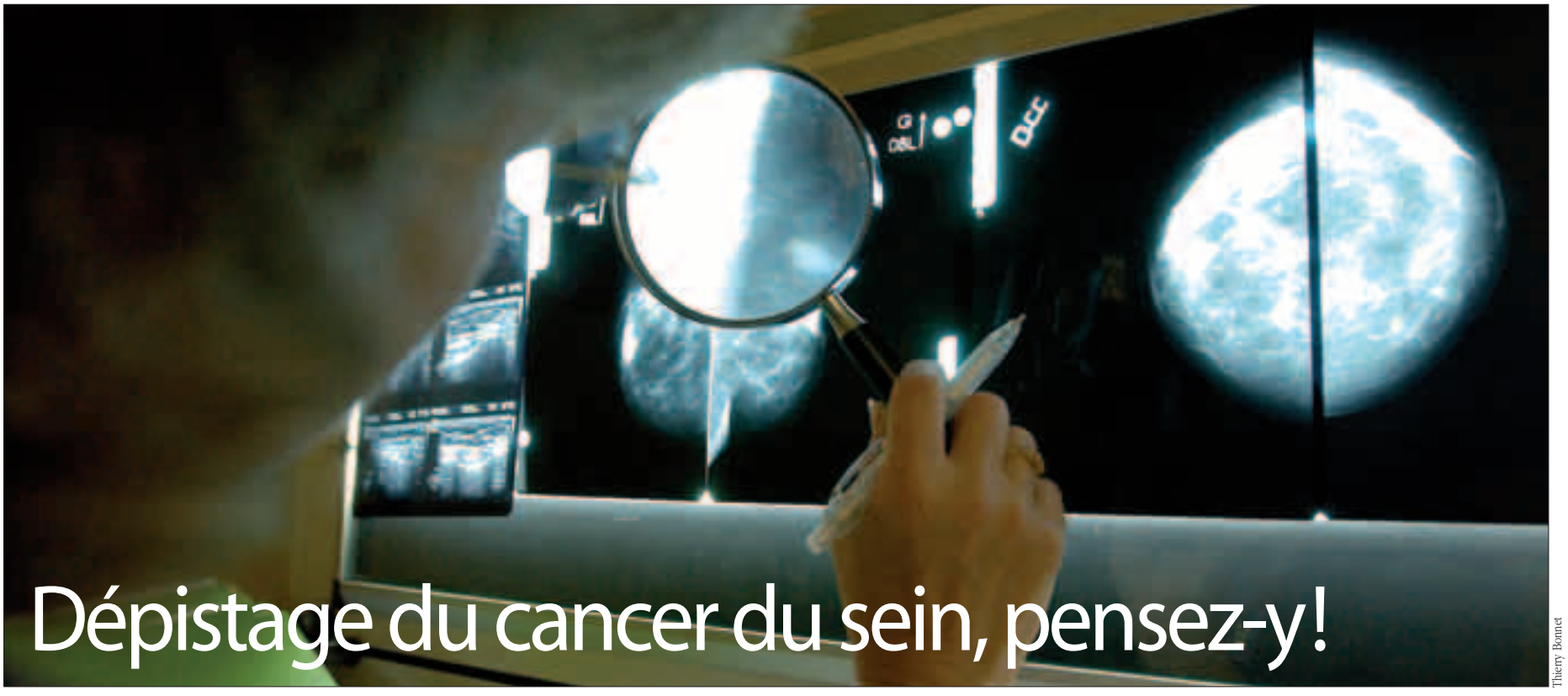

Dépistage du cancer du sein, pensez-y !

Thierry Bonnet

>SANTÉ

Le dépistage organisé du cancer du sein a été mis en place en avril 2002, avec la création de l'association Cap Santé 49, chargée d'organiser le programme. Actuellement, la deuxième campagne est en cours. Le point avec le professeur Larra, vice-président de Cap Santé[1] et le docteur Damien Barrois, médecin coordinateur de Cap Santé 49 depuis la fin novembre.

En quoi consiste le dépistage organisé et en quoi est-il préférable à une addition de dépistages individuels ?

Le dépistage organisé s'adresse à toutes les femmes de la tranche d'âge la plus exposée : 50 - 74 ans. Elles reçoivent, tous les deux ans, une prise en charge leur permettant de bénéficier d'une mammographie gratuite. Elles prennent rendez-vous librement avec un radiologue choisi dans la liste jointe au courrier. Il s'agit de praticiens spécialement formés. Leur matériel est performant et contrôlé par Cap Santé tous les six mois. En outre, les mammographies apparaissant comme normales font l'objet d'une seconde lecture par un autre praticien, afin d'éviter toute possibilité d'erreur.

Quels sont les résultats ?

Lors de la première campagne, d'avril 2003 à décembre 2004, quatre cent trente cancers ont été détectés, dont trente-six à la seconde lecture. Or, il faut savoir qu'un cancer détecté à son tout début à 96 % de probabilité de guérison. De plus, l'ablation de la tumeur suffit alors, le sein est conservé.

Parmi les femmes concernées, quel pourcentage participe au dispositif ?

Quelque 60 %. C'est déjà bien, mais pour obtenir une baisse significative de la mortalité, il faudrait arriver à 70 % au moins. Les femmes de 50 à 74 ans ont tout intérêt à répondre positivement aux invitations qui leur sont adressées, ou à nous contacter si jamais elles ne recevaient rien : le programme, gratuit et simple, a d'ores et déjà prouvé son efficacité.

Cap Santé 49 ne s'occupe que du cancer du sein ?

Au départ, c'était le cas. Mais nous souhaitons aller aussi vers un dépistage du cancer colo-rectal. C'est le deuxième chez la femme et le troisième chez l'homme. Le dépistage devrait permettre une réduction de la mortalité de l'ordre de 15 à 20 %. Nous y travaillons et avons bon espoir d'une mise en place au dernier trimestre de cette année. ■

(1) Également président du comité de Maine-et-Loire de la Ligue contre le cancer.

Contact, Cap Santé 49, 02 41 05 08 92.

Un abri immédiat pour les femmes battues

Thierry Bonnet

Une partie de l'équipe d'accueil de SOS Femmes, rue Saint-Exupéry.

>SOLIDARITÉ

Un hébergement d'urgence peut désormais être proposé aux femmes du département victimes de violences, avec ou sans leurs enfants. Cela permet de les mettre à l'abri d'un conjoint violent dans les vingt-quatre heures. Le logement peut accueillir huit personnes dans trois studios. Les femmes peuvent y rester dix jours. Ce service, ouvert depuis la fin octobre, est géré par SOS Femmes.

Auparavant, la seule réponse d'urgence possible était la proposition d'une nuit d'hôtel. Considéré comme une priorité par les services de l'État en Maine-et-Loire, le problème a fait l'objet d'une réflexion de plusieurs années, en partenariat avec le Département et la Ville. L'un et l'autre participent également au financement. Ce nouveau service s'inscrit dans le dispositif départemental d'hébergement des femmes victimes de violences, en cours de mise en place sur l'ensemble du département.

Les plaintes pour violences conjugales et sexuelles sont en constante augmentation dans le département. Pour 2006, on en comptait déjà 412 à la fin octobre, soit plus qu'en 2005 à la même époque. Une campagne de sensibilisation est prévue pour fin janvier, avec diffusion de cartes de poche présentant les adresses et téléphones utiles à connaître. ■

SOS Femmes, 35, rue Saint-Exupéry, 02 41 87 97 22.

>INFORMATION

"Les oiseaux du lac de Maine", fascicule de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, en vente au muséum des sciences naturelles. 5 €.
Tél.: 02 41 05 48 50.

Les soldes d'hiver durent jusqu'au 20 février inclus.

>RENDEZ-VOUS

Colloque sur la valorisation de l'emploi des seniors le 15 février, de 9 h à 16 h 45, à l'ISTIA. Inscription sur www.istia.univ-angers.fr ou sur www.paysdelaloire.aract.fr
Contact: 02 41 73 00 22.

Dîner-spectacle pour le nouvel an vietnamien avec Bambou le 27 janvier, à 19 h, espace Lino-Ventura à Avrillé.
25 €, 6-12 ans 13 €. Pour les enfants défavorisés du Delta du Mékong. Réservation: 02 41 60 09 00.

Observation des constellations avec l'Association astronomique d'Anjou le 16 février, à 20 h 45, à l'observatoire de Saint-Saturnin-sur-Loire. Gratuit.
Tél. : 02 41 34 79 66.

Salon du camping-car d'occasion du 26 au 29 janvier, de 10 h à 19 h, au parc-expo. Gratuit.

>SANTÉ

Sensibilisation à la consommation des fruits et légumes le 8 février, à 20 h 30, à l'Autrement café, 90, rue Lionnaise. Buffet animé et concert avec instruments en légumes.
Contact: 06 25 54 11 38.

>SOLIDARITÉ

Braderie du Secours populaire le 10 février, de 9 h à 12 h, à l'espace solidarité, 1, rue Albéric-Dubois: vêtements neufs et d'occasion, brocante, livres.
Contact: 02 41 24 11 75.

Représentations de "L'oursin", de Francis Blanche, les 26 et 27 janvier, à 20 h, salle Aragon à Trélazé. Organisées par le Lions Club pour la mise en place de défibrillateurs (DEA). 20 €, étudiants 7€, handicapés 5 €.
Réservation au 02 41 33 74 85.

>SORTIES

"Les oiseaux parmi les arbres du parc Saint-Nicolas" le 21 février, de 10 h à 12 h, avec la LPO. Gratuit.
Sur inscription: 02 41 22 32 30.

Découverte des oiseaux migrateurs des Basses Vallées angevines le 25 février, de 10 h à 12 h, avec la LPO. Rendez-vous place la Rochefoucauld. Gratuit.
Tél.: 02 41 22 32 30.

Observation des plantes, arbres et oiseaux de la réserve ornithologique du lac de Maine le 11 février, de 8 h 45 à 11 h 30, avec la LPO. Rendez-vous parking du camping. Tél.: 02 41 44 44 22.

>SPORTS

Animations "Les jeunes avec les pros": d'Angers Basket Club le 14 février, de 15 h à 17 h, salle Millot; de la Vaillante tennis de table le 14 février, de 15 h à 17 h, salle Villoutreys; d'Angers-Noyant Handball Club le 19 février, de 15 h à 17 h, cosec Jean-Vilar; du SCO football le 22 février, de 15 h 30 à 17 h 30, au stade Marcel-Denis.
Contact: 02 41 25 72 83.

>LOISIRS

Le club "Les Boîtes à jeux" se réunira les 25 janvier, 8 et 17 février au centre Marcelle-Menet, et le 29 janvier à la MPT Monplaisir, de 14 h 30 à 18 h. Cotisation annuelle 10 €, ou carte découverte 3 € pour 3 mois.
Contact: 06 77 10 82 31.

>ATELIERS

Stage d'initiation à l'astronomie pour 10-14 ans avec l'association astronomique d'Anjou le 17 février, de 20 h 45 à 23 h à Saint-Saturnin-sur-Loire; les 19 et 20 février, de 15 h à 22 h, à la Maison de l'environnement. 50 € (compris adhésion, deux goûters et deux repas du soir).
Renseignements: 02 41 34 79 66 ou 02 41 44 08 95.

Initiation au slam pour les 13-16 ans, les 21 et 22 février, de 15 h à 18 h, à la bibliothèque Toussaint.
Gratuit, sur inscription: 02 41 24 25 60.

Atelier de conversation française pour anglophones le vendredi à 11 h à la bibliothèque anglophone.
Renseignements: 02 41 24 97 07.

"Déclic anglais", ateliers de conversation anglaise pour demandeurs d'emploi et RMistes, du 19 janvier au 16 mars, à la bibliothèque anglophone, 60, rue Boisnet. 8 €.
Renseignements: 02 41 24 97 07.

Atelier d'anglais pour 12-14 ans, du 21 au 23 février, de 15 h à 18 h, à la bibliothèque anglophone, 60, rue Boisnet. 75 € (goûter et matériel compris).
Inscriptions: 02 41 24 97 07.

Stage "conte et oralité" les 26 janvier, de 20 h à 23 h, 27 et 28 janvier, de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 17 h, au théâtre du Champ-de-Bataille. 110 € (réduit 95 €) + 20 € d'adhésion.
Inscriptions : 02 41 72 00 94.

Stage de créativité musicale avec Musique et mouvement, les 12 février, de 14 h à 16 h, 13 et 14 février, 9 h 30 – 12 h et 14 h – 16 h 30, au château du Pin. Pour tous âges, 3 ans d'instrument requis. 105 €.
Renseignements: 02 41 68 36 61.

Stage cirque Jo Bithume, pour les 6-14 ans, du 12 au 16 février et du 19 au 23 février. Demi-journées ou journées complètes.
Inscriptions jusqu'au 2 février: 02 41 66 04 45.

Stage "Improvisation, humour et réversibilité acrobatiques" pour adultes initiés (dès 15 ans) les 3 février, 13 h-19 h, et 4 février, 10 h-13 h et 14 h -18 h, à l'école Jo Bithume avec les Acrostiches. 145 €.
Renseignements: 02 41 66 04 45.

"À la découverte des musiques d'Afrique" pour les 10-13 ans, du 19 au 22 février, à la Galerie sonore, de 14 h à 16 h. 61 € + adhésion 14 €.
Renseignements: 02 41 66 24 00.

"Rythmes du Brésil, musique de carnaval" pour les 8-12 ans à la Galerie sonore, du 12 au 15 février, de 14 h à 16 h. 61 € + adhésion 14 €.
Renseignements: 02 41 66 24 00.

Atelier d'éveil au geste instrumental à la Galerie sonore, du 12 au 14 février pour les 3-5 ans, et du 19 au 21 février pour les 6-10 ans, de 10 h à 12 h. 46 € + adhésion 14 €.
Renseignements : 02 41 66 24 00.

Le club ados (11-15 ans) des Petits Débrouillards se réunit chaque mercredi de 14 h 30 à 16 h 30 autour d'un projet ou d'un thème scientifique et technique.
Renseignements: 02 41 77 94 76.

Stages des Petits Débrouillards (6-12 ans), "cerfs-volants et compagnie…" du 12 au 16 février et "la tête dans les étoiles" du 19 au 23 février, de 14 h à 17 h, à la Maison de l'environnement.
Renseignements: 29, rue Chef-de-Ville, 02 41 77 94 76.

Séances d'écriture les 27 janvier et 3 février, de 10 h à 11 h 30, à la maison de quartier Saint-Serge, dans le cadre du Printemps des poètes, pour ado et adultes. Gratuit. Inscriptions: 02 41 43 28 13.

Atelier d'écriture autobiographique de l'Université permanente et pour tous, le jeudi, de 18 h à 20 h, à la maison de quartier Saint-Serge. 60 euros les 10 séances.
Renseignements : 02 41 96 23 83.

>FORMATION

Formations BAFA et BAFD en février avec l'Adfocal.
Renseignements: 26, rue Brault, 02 41 22 00 88.

TOEIC à la bibliothèque anglophone le 13 février, à 18 h 45. 89 € (réduit 73 €).
Inscriptions: 60, rue Boisnet ou 02 41 24 97 07.

Le CIDEF propose des cours de langue et de civilisation françaises pour étrangers. Renseignements: 02 41 88 30 15 ou cidef.uco.fr

>ENSEIGNEMENT

Le salon Foromap présente les filières d'apprentissage, les 23, 13 h 30 - 20 h, et 24 janvier, 9 h 30 -12 h 30 et 13 h 30 - 18 h, aux greniers Saint-Jean.
Contact: 02 41 27 21 70.

Portes ouvertes de l'ESA, le 3 février, de 9 h 30 à 17 h.
Contact: 02 41 23 55 00, www.groupe-esa.com

>ENFANCE

"Histoire de jouer" découverte de livres et jeux pour enfant dès 4 ans, le 3 février, de 15 h 30 à 16 h 15 à la bibliothèque Toussaint, le 10 février, de 10 h à 12 h à la bibliothèque Monplaisir, et de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h bibliothèque Belle-Beille.

Concours Vivre à Angers Premiers Plans, les réponses:

À l'occasion de la 19e édition de Premiers Plans, le journal "Vivre à Angers" s'est associé au festival pour organiser son traditionnel concours. Les lecteurs ont pu participer dans deux catégories: "pour tous" et "enfants de 4 à 12 ans". À la clé pour le premier concours, un an de cinéma offert par les cinémas angevins, un pass festival et un ouvrage offert par la bibliothèque municipale. Pour les jeunes: un pass festival, des entrées pour la famille et un livre offert par la bibliothèque municipale. Les gagnants ont été tirés au sort parmi les bonnes réponses que voici :

Questionnaire "pour tous"
1- Théorème
2- Hubert Sauper
3- Salo ou les 120 journées de Sodome
4- Papouasie - Nouvelle Guinée
5- Arthur H
6- Deux réponses possibles: Le Decameron et Œdipe Roi.
7- L'Évangile selon saint Matthieu
8- Franco Citti
9- La peau douce
10- Clémence Poésy

Questionnaire pour enfants
1- Napoléon
2- Parce qu'il est né en étant petit comme la taille d'un pouce
3- Gromit
4- Le Chien jaune de Mongolie
5- Un projectionniste
6- Un lion et un oiseau
7- Charlie, Augustus, Violet, Veruca et Mike
8- Dark Crystal

infos PRATIQUES

ENVIRONNEMENT

Environnement cadre de vie 02 41 05 44 18
(bruit, insalubrité, animaux nuisibles, mauvaises odeurs, pollution…)

Propreté publique 02 41 54 56 00

Tri sélectif TOM *(gratuit sur poste fixe)* 0 800 41 88 00

Déchèteries 0 800 41 88 00
Les déchèteries de la Baumette, de Villechien, d'Avrillé, de Saint-Sylvain-d'Anjou, de Bouchemaine et la recyclerie Emmaüs (Saint-Jean-de-Linières) sont ouvertes du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; le samedi, de 8 h 30 à 18 h sans interruption ; et les dimanches, de 8 h 30 à 12 h. Fermées jours de Noël et de l'an.

Gestion des déchets 02 41 54 56 10
(jours et heures de collecte des ordures ménagères)

Désinfection, désinsectisation, dératisation, désourisation, animaux errants 02 41 54 56 20

Nids de guêpes, reptiles 18

Qualité de l'air 02 41 05 44 18

Qualité de l'eau 02 41 79 73 90

Douches municipales *2, rue Léon-Jouhaux* 02 41 20 30 84

MAIRIE

Mairie 5 sur 5 0 800 49 05 05
(gratuit depuis un poste fixe)
Ce numéro est à votre disposition pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, nuisances sonores…

Hôtel de ville (standard) 02 41 05 40 00

Police municipale 02 41 05 40 17
Du lundi au samedi de 8 h 30 à 0 h 30.

Objets trouvés 02 41 05 44 79

SANTÉ

Point accueil santé solidarité 02 41 88 87 40
5, rue de Crimée

Centre d'alcoologie 02 41 44 08 72

Alcooliques anonymes 02 41 48 49 48

Vie Libre 02 41 86 07 22

Alcool assistance Croix-d'or 02 41 32 79 17

Sida info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 840 800

AIDES (lutte contre le sida) 02 41 88 76 00

Drogues Info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 23 13 13

Tabac info service (0,15 €/mn) 0 803 30 93 10

Vaccinations *direction Santé publique* 02 41 05 44 30

SOCIAL-FAMILLE

Samu social sans-abri 115

Centre communal d'action sociale 02 41 05 49 49

CLIC *Agence conseil personnes âgées* 02 41 25 01 11

Point Info Famille 02 41 05 45 80

SOS Urgences mamans *(garde d'enfant)* 02 41 60 26 38

Angers Proxim'services *(garde d'enfant)* 02 41 20 77 03

Écoute parents - enfants 0 800 83 57 92

Allo enfance maltraitée 119

ALMA 49 *(maltraitance personnes âgées)* 02 41 24 99 39

Sos Amitié (24 h/24) 02 41 86 98 98

Planning familial 02 41 88 70 73
Conseil ou problème de contraception, grossesse, avortement, prévention des maladies sexuellement transmissibles, viol, inceste.

Maison de la justice et du droit 02 41 45 34 00

Sos Femmes 02 41 87 97 22

Médiation familiale et conseil conjugal (CAF) 02 41 81 14 17

Médiations 49 02 41 68 49 00

AAVAS 02 41 36 02 07
Association d'aide aux victimes d'abus sexuels.

ADAVEM 49 02 41 20 51 26
Association d'aide aux victimes et de médiation.

Don du sang 02 41 72 44 44

Caisse d'allocations familiales (CAF) 0 820 25 49 10

Info contraception et IVG 0 800 834 321

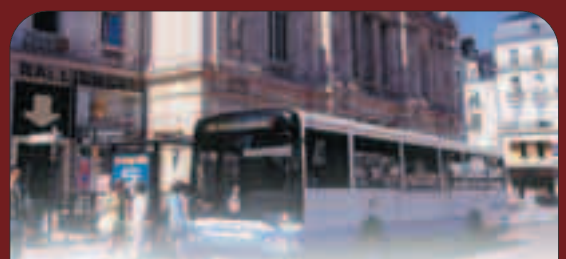

TRANSPORTS

Aéroport d'Angers-Marcé 02 41 33 50 00

Bus (Cotra) www.cotra.fr 02 41 33 64 64

Fourrière automobile 02 41 21 55 00

Gare routière 0 820 16 00 49

Météo (0,34 €/mn) 0 892 68 02 49

Sara Stationnement 02 41 24 13 40

SNCF (0,34 €/mn) 0 836 35 35 35

Taxis 02 41 87 65 00

Voirie-Déplacements 02 41 21 54 00

URGENCES

Pompiers 18

Police secours 17

SAMU 15

Médecin de garde 02 41 33 16 33

Maison médicale de garde 02 41 32 54 49

Urgences 02 41 35 37 12

Clinique de la main 02 41 86 86 41

Centre antipoison 02 41 48 21 21

Urgence dentiste (le week-end) 02 41 87 22 53

GDF (numéro Azur) 0 810 433 049

EDF (numéro Azur) 0 810 333 049

Eau 02 41 05 50 50

Assainissement 02 41 05 51 51

PHARMACIES DE GARDE

La nuit, ***jusqu'à 22 heures,*** *appeler le commissariat central au* **02 41 57 52 00**
Après 22 heures*, s'y présenter muni d'une ordonnance et d'une pièce d'identité.*

Dimanche 28 janvier
Pharmacie Mercier,
40, place des Justices
Pharmacie Ricadat-Bourligueux,
5, esplanade de la Gare

Dimanche 4 février
Pharmacie Raveneau,
33, rue de la Roë
Pharmacie Ricadat-Bourligueux,
5, esplanade de la Gare

Dimanche 11 février
Pharmacie Breillacq,
centre commercial boulevard Albert-Camus
Pharmacie Gonzales,
374, rue Saint-Léonard

Dimanche 18 février
Pharmacie Ricadat-Bourligueux,
5, esplanade de la Gare
Pharmacie Maxence,
54, boulevard Ayrault